

Aujourd'hui

D1 MUSÉE

L'aménagement du Musée Marc-Aurèle Fortin traduit la douceur et la simplicité qu'on est en droit d'attendre des temples de l'art.

B1 HARVIE ANDRE

Le ministre de la Consommation et des Corporations, Harvie Andre, s'excuse de son impolitesse à l'endroit des francophones du Canada.

E1 HYDRO-QUÉBEC

En dépit de bénéfices de \$362 millions pour les neuf premiers mois de l'année, Hydro-Québec n'est pas satisfaite de sa rentabilité.

G1 NICARAGUA

Le Nicaragua appliquera à la lettre l'accord de paix conclu à Guatemala, qui entre en vigueur aujourd'hui en Amérique centrale.

Sommaire

Annonces classées	E4, F1 à F5
Arts et spect.	G2 à G5
horaires	C1 à C5, C8
Bandes dessinées	C6, C7
Décès	F6
Économie	cad. E
Êtes-vous observateur?	F1
Feuilleton	F3
Horoscope	F2
Le monde	G1
Mets crouilles	G2
-Mot mystère	F5
Quoi faire aujourd'hui	C6
Television	C1, C2
TABLOID SPORTS	
Mots croisés	14

GRERD

QUAND JE VOIS CE PEUPLE QUI VA LE SALUER, JE ME DEMANDE SI ON NE DEVRAIT PAS EXIGER UN RECOMPTAGE DES RÉSULTATS DU 10^e RÉFÉRENDUM...

Marine s'attend à recevoir des contrats pour deux frégates

Ottawa favoriserait le chantier maritime du Nouveau-Brunswick

DENIS LEBLANC
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Bien que le gouvernement du Québec prétende vouloir arracher la part du lion du contrat fédéral de six frégates, d'une valeur de \$3,5 milliards, en coulisse on ne se fait guère d'illusions.

La St. John Shipbuilding obtiendra le contrat de construction de quatre navires et conservera le rôle de maître d'oeuvre qui lui avait été dévolu lors de l'octroi du premier contrat en 1983, prévoit-on à la direction de Marine Industrie à Sorel.

Tant à Québec qu'à Ottawa hier, le ministre de l'Industrie, M. Daniel Johnson, et le ministre des Approvisionnements, M. Michel Côté, ont déclaré à La Presse qu'ils s'attendaient à ce que le contrat soit divisé entre les deux concurrents, la St. John Shipbuilding Ltd. du Nouveau-Brunswick, et Marine Industrie, propriété du gouvernement du Québec.

Déjà «des problèmes sérieux» sont apparus cet été à Sorel dans le déroulement des travaux sur la première série de six navires, ré-

lisés conjointement par la St. John et Marine, ont reconnu les deux ministres. Ils admettent en outre des retards sur l'échéancier prévu, des délais évalués par les syndicats à cinq mois pour Marine et neuf pour le chantier du Nouveau-Brunswick.

«C'est le bordel total, on n'a jamais vu une telle pagaille», a renchéri le syndicat (CSN) des employés de Marine à Sorel.

Lors d'une réunion privée avec le syndicat, M. Robert Tessier, président de Marine, a déclaré que «la volonté politique était d'allouer la construction de deux navires aux chantiers québécois, et quatre à St. John», pour le futur contrat, a déclaré à La Presse, M. Claude Sylvestre, président des 500 syndiqués de Marine à Sorel.

Au surplus, le Nouveau-Brunswick conservera son rôle de maître d'oeuvre, et conservera par conséquent les 1 000 emplois de haute technologie reliés à l'expertise. «On a trouvé drôle l'attitude de M. Tessier», a dit M. Sylvestre, qui souligne que le président «prenait pour acquis» ce partage. M. Tessier et son vice-président,

VOIR MARINE EN A 2



M. Michel Côté



M. Daniel Johnson

Le NPD projette de créer un comité de transition

En vue d'assumer rapidement le pouvoir s'il est élu

GILLES GAUTHIER
du bureau de La Presse
OTTAWA

Le Nouveau Parti démocratique (NPD) mettra probablement sur pied un comité de transition qui lui permettra d'assumer rapidement le pouvoir advenant qu'il l'emporte lors des prochaines élections fédérales.

Le NPD a mis en branle un processus qui lui permettra d'agir rapidement si la population le porte au pouvoir, a dit hier le président associé du parti, M. Michel Agnaff.

Un comité de planification électorale prépare entre autres, a dit M. Agnaff, un programme «à l'horizon des quatre prochaines années, qui sera un projet précis que le parti s'engagera à réaliser au cours d'un premier mandat».

On s'attend à ce qu'il soumette ses premières recom-

mandations en avril prochain.

Les travaux de ce comité déboucheront aussi, selon toute probabilité, sur la recommandation de mettre sur pied un comité de transition, dit-il également. Sondages obligent: le plus récent accordé au NPD 38 p. cent des intentions de vote (35 p. cent aux libéraux, 24 aux conservateurs) et 36 p. cent des répondants estiment qu'Ed Broadbent serait le meilleur premier ministre, comparativement à 19 p. cent pour Brian Mulroney et 13 p. cent pour John Turner.

Le NPD organisera par ailleurs au printemps une tournée pré-électorale de grande envergure qui permettra, a dit Mme Lyse Huot, porte-parole du parti, de «tester le programme» et de mesurer l'impact des messages qui seront livrés à la population

VOIR NPD EN A 2

René Lévesque éclate



PHOTO ROBERT MADON, La Presse

L'apparition du cercueil de René Lévesque, hier après-midi, au sommet des marches de l'ancien Palais de justice de Montréal, a provoqué chez les 10 000 personnes massées en face de l'édifice, un éclat d'émotion populaire. Venait au premier rang du cortège, Mme Corinne Côté-Lévesque, escortée par Mme Suzanne Amyot, sœur du défunt, et son mari. Immédiatement derrière ce dernier, le chauffeur, garde du corps et ami du défunt, M. Jean-Guy Guérin. Au dernier rang, sur la photo, le frère du défunt, M. Fernand Lévesque, et sa femme, Frida.

RENÉ LÉVESQUE

1922-1987

J'ai appris avec tristesse la mort de René Lévesque, que j'avais eu l'avantage de connaître.

Homme de vision et de culture, ayant voyagé à travers le monde avant de s'engager dans la vie politique, René Lévesque a grandement contribué à moderniser le Québec, depuis l'époque de la Révolution tranquille jusqu'à ces dernières années.

Par l'exemple, grâce à son charisme et à ses qualités éminentes de meneur d'hommes, il a su prouver que les Québécois sont capables, dans tous les domaines, d'entreprendre, de réussir, d'exceller, en se mesurant à ce qui se fait de mieux au monde. À ce titre, son rôle dans l'évolution de notre société a été prépondérant et unique.

D'autre part, au-delà des différences de points de vue que chacun peut avoir sur l'avenir des francophones au Canada, qu'ils soient nés du Québec ou originaires d'autres provinces, il faut saluer en René Lévesque un lutteur intelligent et un patriote sincère, qui a marqué l'histoire du Québec, du Canada et de la francophonie internationale.

Personnellement, ce qui m'a toujours frappé en lui, c'était son profond respect du processus démocratique, ainsi que de la personne humaine, qualité qu'il a conservée tout au long de sa carrière.

Le Québec perd en lui un de ses fils les plus illustres.

Paul DESMARAIS,
président du Conseil
d'administration de La Presse

« Bravo! Hourra! Merci René! »

PIERRE GRAVEL

Montréal a laissé éclater hier son émotion au moment de ses adieux définitifs à René Lévesque. Une émotion difficilement contenue depuis l'annonce de son décès, dimanche soir.

Tous les observateurs avaient remarqué avec quelle dignité, quelle sobriété, les 40 000 personnes ayant défilé devant son cercueil, exposé dans l'ancien Palais de justice, rue Notre-Dame, tenaient à manifester leur attachement, leur admiration ou leur reconnaissance envers le disparu. Comme si le Québec, encore en état de choc, essayait, vaillamment, de bien faire les choses, de ne pas se laisser aller à des manifestations excessives de la profonde douleur ressentie.

Mais hier, en fin d'après-midi, cinq minutes ont suffi pour qu'éclate la soupe et que s'ouvrent les vannes de son chagrin. Ce sont les cinq minutes qui se sont écoulées entre l'ouverture des lourdes portes de bronze du vieil édifice, à 16h22, avec l'apparition du cercueil drapé dans le fleurdelisé et le départ du cortège funèbre, en direction de l'aéroport, à Dorval, à destination de Québec.

Jusqu'à cette minute précise, la dizaine de milliers de personnes massées sur le trottoir avait été exactement à l'image de la foule qui avait longuement patienté avant d'avoir accès au hall de l'ancien palais. Une foule paisible, recueillie, presque silencieuse, peu portée aux manifestations spectaculaires de sentiments et totalement imperméable aux tentatives isolées de transformer l'événement en happening politique, ou même simplement nationaliste.

VOIR RENÉ EN A 2
SUITE DES INFORMATIONS EN A 4

MARCHÉ DE L'ÉLECTRONIQUE
SUPERMAGASINS

NEC
2 C BASIC

PRIX	\$2295.95
Taxe	\$206.64
Total	\$2502.59
Dépôt	\$802.59
Balance	\$1700.00
12 x	\$141.67

TELEPHONE CELLULAIRE
12 mois sans intérêt*

Installation incluse
*Sujet à acceptation du crédit

ST-LÉONARD
DOLLARD-DES-ORMEAUX
LONGUEUIL
PONT VIAU, LAVAL

Tél: 253-1122
Tél: 685-3600
Tél: 468-0888
Tél: 669-0809

SUITE DE LA UNE

RENÉ

« Bravo! Hourra!
Merci René! »

Vers 16h, un petit groupe avait même tenté sans succès d'entraîner la foule dans le sempiternel *Mon cher René*. C'est donc dans un profond silence que le cercueil est apparu, peu après, porté par une garde d'honneur d'agents de la Sûreté du Québec en uniforme d'apparat. Suivaient immédiatement, Mme Corinne Lévesque, entourée de ses proches ainsi que le représentant officiel du gouvernement, le ministre des Finances, M. Gérard D. Lévesque, et le chef de l'opposition et successeur de René Lévesque à la tête du Parti québécois, M. Pierre Marc Johnson.

Pendant quelques secondes, le silence était presque palpable. Comme l'émotion générale, toujours contenue. Puis, doucement, comme dans un murmure, les premières mesures du même *Mon cher René*. Mais cette fois, il ne s'agissait plus de la trop galvaudée ritournelle des soirs de fête. L'espace d'un instant, c'était presque devenu un chant religieux, un hymne d'amour malheureux et de reconnaissance imparfaite interprété avec une intense dévotion. Comme un long sanglot qui cherche à sourdre du plus profond de l'âme et qui, finalement, ne trouve plus que les applaudissements pour s'exprimer.

Des applaudissements timides, au départ. Comme incongrus dans un lieu de culte, le culte d'un homme qui s'en va. Définitivement. Puis, au fur et à mesure ou le cercueil disparaît dans le corbillard, les applaudissements se gonflent dans un crescendo poignant qui atteint son paroxysme au moment où la porte du véhicule funéraire se referme sur la dépouille de celui qu'on ne reverra plus.

À ce moment précis, même ces manifestations inusitées de pathétisme et de commune détresse apparaissent parfaitement adaptées



Corinne Lévesque (à gauche) et Suzanna Amyot, sœur du défunt, quittent le tarmac de l'aéroport de Québec, après avoir accompagné le corps de René Lévesque dans son dernier voyage de Montréal à Québec. À l'avant, on aperçoit Jean-Guy Guérin, qui fut le garde du corps et chauffeur de l'ancien premier ministre.

et convenables dans les circonstances. Elles deviennent le seul moyen que tout ce peuple rassemblé a trouvé instinctivement pour laisser enfin éclater sa douleur. Elles dureront plusieurs minutes, le temps pour le cortège de s'éloigner doucement, puis de disparaître.

Au fur et à mesure qu'il pro-

gresse, précédé des motards de la police de la CUM et de la SQ, les applaudissements sont ponctués de sifflements, et d'acclamations comme en reçoivent plutôt les vivants que les morts: « Bravo! » « Hourra! » « Félicitations! René! » « C'est beau René! » « Merci René! ».

La vague retombera aussi vite qu'elle a déferlé. Dans les secondes qui suivent, le silence recouvre à nouveau la foule qui se disperse rapidement, la tête basse et les yeux rougis. Ça et là, même des policiers et de nombreux journalistes rangent discrètement leur mouchoir, tout étonnés d'avoir été eux-mêmes aspirés par cette trombe d'émotion qu'ils avaient mission d'observer. Assurés également d'avoir vécu à un moment inoubliable qui n'était pas sans rappeler à plusieurs, en termes d'intensité dramatique, le célèbre « Vive le Québec libre! » d'il y a vingt ans.

Rien, au cours des heures précédentes, sinon la charge émoive que tout le monde percevait depuis dimanche soir, ne permettait de prévoir cette conclusion.

Des 8h du matin, des centaines de personnes commencent à prendre place entre les barrières érigées rue Notre-Dame et Saint-Gabriel. Deux heures plus tard, ils étaient plus de 2 000 et au moment de l'ouverture des portes, à midi, la plupart des policiers présents parlaient d'une foule deux fois plus importante. À compter de 14h 30, les agents avaient instruction de dissuader les retardataires de prendre la file, non assurés qu'ils étaient de pouvoir pénétrer à l'intérieur de l'édifice avant la fermeture des portes prévue pour 16h.

Ceux qui ont eu la chance, hier après-midi, d'approcher le cercueil de René Lévesque, ont pu observer que, malgré l'interdiction expresse de déposer des tributs floraux, plusieurs simples citoyens n'ont pu résister au besoin d'exprimer, de façon tangible, leur attachement au défunt. Soit en déposant discrètement un fleur à même le sol, un message écrit, voire, au cours de la journée de mardi, une cigarette intacte, en guise de souvenir ému de la vieille habitude du disparu.

Au moment d'interrompre le long défilé, un policier ayant été en faction près du cercueil déclarait à *La Presse* avoir observé qu'en moyenne, une personne sur trois apercevait le visage apaisé de l'ex-premier ministre alors qu'une sur dix utilisait un mouchoir pour étouffer des sanglots.

Tout au long de la journée, un certain nombre de personnalités connues ont franchi la porte réservée aux invités spéciaux: Mme Solange Chaput-Rolland; le maire de Montréal, M. Jean Doré, accompagné de plusieurs membres de l'exécutif, l'ex-ministre Claude Charron, qui s'est arrêté pour déclarer aux journalistes: « Il n'y a pas une place au monde où il y a plus d'émotion au mètre carré. C'est absolument extraordinaire. Quant à monsieur Lévesque, il a l'air tellement pacifié, enfin vraiment reposé. Il nous reste à assumer le mandat qu'il nous a laissé de maintenir au moins pour un bon bout de temps l'essentiel de l'espoir qu'il incarnait. »

Sont apparus ensuite, la présidente de la STCUM, Mme Louise Roy, le député péquiste récalcitrant de Mercier, M. Gérard Godin; de Saint-Jacques, M. André Boulerice; de Verchères, M. Jean-Pierre Charbonneau; de Maison-neuve, Mme Louise Harel, et de Bertrand, M. Jean-Guy Parent. Les ex-ministres Jacques-Yvan Morin et Bernard Landry, l'ancien député péquiste David Payne, l'ex-collègue de René Lévesque dans le gouvernement Lesage de 1960, Paul Gérin-Lajoie, l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire, quelques membres de la magistrature et du monde du

spectacle ont également fait leur entrée.

Plusieurs personnes qui auraient pu se prévaloir de se privilège, s'en sont abstenus et ont préféré patienter dans les longues files d'attente. Ce fut le cas, entre autres, des chanteurs de la fierté nationale qu'ont été les poètes Gaston Miron et Michèle Lalonde, de l'ex-maire de Longueuil et vieil ami du défunt, M. Marcel Robidas, et de l'ancien député péquiste de Deux-Montagnes, M. Pierre de Bellefeuille, qui a expliqué: « Je n'aime pas les gens qui ont des privilèges et je n'en demande pas pour moi. C'est avec le vrai peuple du Québec que je veux rendre hommage à monsieur Lévesque qui, en 1970, a fait du fédéralisme que j'étais, l'indépendantisme que je suis demeuré ».

À la tombée du jour, les portes du palais refermées, le cortège disparu et la foule dissipée, il ne restait plus, rue Notre-Dame, que quelques pétales de fleurs. Elles étaient tombées d'un grand panneau floral, déposé à terre contre une barrière, quelques heures plus tôt, par un couple dans la quarantaine qui s'est esquivé aussi discrètement qu'il était apparu. En travers d'une bonne centaine de petites roses rouges, un message anonyme: « Il est parti... ses idées doivent être immortalisées ».

NPD

Le NPD projette de créer un comité de transition

par les agences de publicité qui seront embauchées par le parti.

Entretemps, le chef du parti, M. Ed Broadbent, multiplie les contacts et les rencontres avec les chefs des petites, moyennes et grandes entreprises, ainsi qu'avec des groupes qui les représentent. En janvier par exemple, il prendra la parole devant les membres de la Chambre de commerce de Montréal.

M. Broadbent dit que les grandes priorités du parti, s'il prend le pouvoir, seront l'économie, les emplois, la fiscalité et la garde des enfants.

Le directeur de la recherche au NPD, M. George Nakitsas, explique que le programme sera élaboré autour de deux grands axes, équité et intégrité. Le sous-comité du programme élaborera des engagements « très spécifiques » qui s'inscriront dans ces deux grands thèmes.

Autour de la notion d'équité, qui visera la population dans son ensemble, s'articuleront les engagements en matière de fiscalité, de création d'emplois (axé sur le développement régional), l'égalité des sexes, la famille, dont un des éléments sera, si le parti demeure fidèle à une politique qu'il défend depuis quelques mois, un réseau universel de garderies, etc.

Selon lui, ces engagements seront, selon les cas, réalisés en mettant sur pied des programmes gouvernementaux ou en encourageant le secteur privé à agir.

Quant à l'intégrité, elle répondra, explique-t-on, à ce que la population attend du gouvernement et des élus en matière de moralité publique: conflits d'intérêts, financement des partis, attribution des contrats gouvernementaux, nominations, etc.

On envisage d'effectuer la tournée pré-électorale pendant les mois de mars, avril et mai prochains et toutes les instances du NPD, y compris les partis provinciaux, seront mises à contribution.

La stratégie électorale du parti, dont l'élaboration a été amorcée il y a un an, visait à tout mettre en place pour des élections à l'automne 1988, alors que se terminera en principe le mandat conservateur. C'est pourquoi on a choisi

le printemps prochain comme période cible pour établir les principaux éléments du programme et effectuer la tournée.

Selon Mme Huot, M. Broadbent reçoit plus d'invitations à prendre la parole devant divers organismes qu'il ne peut en accepter. Quant aux conversations avec les personnes d'affaires, elles résultent d'une part de la nécessité pour M. Broadbent d'être prêt à prendre le pouvoir et, de l'autre, de l'obligation pour ces milieux d'établir des liens avec un chef de parti qui pourrait devenir premier ministre.

MARINE

Marine s'attend à recevoir des contrats pour deux frégates

M. Pierre Franche, n'ont pas retourné les appels de *La Presse* Un porte-parole a cependant dit ne rien savoir de cette déclaration.

À Ottawa hier, un député libéral du Nouveau-Brunswick, M. Fernand Robichaud, a déclaré que le ministre d'Etat aux Forêts, M. Gerald Merrithew, avait publiquement déclaré, il y a quelques jours, que pour le deuxième contrat, « St. John avait été choisi comme seul négociateur de base », indiquant implicitement que, comme en 1983, Marine n'aurait qu'un rôle de sous-contractant auprès du chantier des Maritimes.

Joins hier, MM. Johnson et Côté ont carrément repoussé les prétentions de la St. John de pouvoir construire les six navires pour \$80 millions de moins chacun.

« Ça n'a aucun sens », a dit M. Johnson. « C'est farfelu », a ajouté M. Côté, selon qui « il ne serait pas réaliste pour l'un ou l'autre des compétiteurs d'espérer tout obtenir ». Aucune décision n'est encore prise, Ottawa devrait faire son lit vers la fin de l'année, estime-t-il.

De son côté, M. Johnson soutient que « dans un contrat d'une telle envergure, il doit y avoir de la place pour tout le monde ». Conscient que le rôle de maître d'oeuvre pourrait bien encore échapper au Québec, il espère qu'Ottawa en tiendra compte lors de l'attribution d'un autre contrat pour les sous-marins.

À Ottawa, à Québec et même chez les syndicats, on s'entend sur une chose: les travaux déjà amorcés sur la première série de frégates voguent en eau trouble.

« C'est le bordel total. On n'a jamais vu un contrat aussi difficile. On est toujours à attendre après St. John pour les plans », lance M. Sylvestre, qui souligne que des changements doivent être apportés, parfois même sur le chantier. « C'est sûr que St. John n'a pas intérêt à nous donner de chances », ajoute-t-il.

Les chantiers de Marine à Sorel et Lauzon doivent assembler chacun « une frégate et demie », comme sous-traitant de la St. John.

« Il y a des difficultés réelles d'arrimage, on a un problème sur les bras », a confié M. Johnson, selon qui le chantier de la St. John tente de rendre Marine responsable de ses retards. « En caricaturant, ils disent aux gars de Marine, faites les comme ça, s'il y a des changements on vous le dira après », a dit M. Johnson.

Quant à la décision de Versatile en 1986, de diviser en deux, pour Lauzon et Sorel, la troisième frégate, « ça n'a sûrement pas été l'idée du siècle », a reconnu M. Johnson. « Faire deux moitiés à deux places, on n'a jamais vu ça », a admis M. Robert Monette, président du syndicat à Davie. Pour M. M. Jean-Yves Rhéaume, directeur du chantier, beaucoup de changements peuvent survenir dans les trois ans qui s'écouleront avant les travaux sur ce dernier bateau, Marine doit d'ailleurs

rencontrer ses syndicats le 2 décembre pour annoncer ses projets de « rationalisation » (spécialisation) de ses trois chantiers.

Au Nouveau-Brunswick, on se gausse du projet de diviser les travaux sur le même bateau. À St. John, les trois navires seront faits d'un bout à l'autre, sur la même ligne de montage, a dit M. Francis McGuire, adjoint du premier ministre McKenna. Selon lui, St. John peut maintenant soumissionner plus bas que Marine, tant à cause de cette unité de construction qu'en raison de l'expertise qu'elle possède maintenant comme maître d'oeuvre de la première série.

« Il y a toujours un coût à la répartition en faveur du développement régional », a reconnu M. Johnson.

Du côté de Marine, M. Cedric Jennings a refusé de commenter « les relations » avec St. John. « C'est interne », a-t-il dit. Quant à la construction en pièces détachées, elle existe déjà couramment au Japon et en Corée, deux pays à la fine pointe de la construction navale, rappelle-t-il.

Erratum

M. Claude Boudrias, photographié en compagnie d'anciens combattants à l'occasion d'une visite du général Jean-Victor Allard pour marquer le lancement de la campagne du coquelicot, dans la grande région de Montréal, dans *La Presse* du vendredi 30 octobre, est un vétéran de la guerre de Corée et non un amputé de la guerre de 39-45. Nous nous excusons auprès de M. Boudrias pour les inconvénients que cette méprise aurait pu lui causer.



Où donner son sang

La Croix-Rouge lance un appel d'urgence afin d'obtenir des dons de sang du groupe Rh négatif, dont il y a pénurie, et du groupe O positif. D'autre part, *La Presse* et la Croix-Rouge rappellent que seulement cinq p. cent des Québécois donnent régulièrement de leur sang. Cet automne, joignez les rangs de ceux qui sauvent une vie, car les besoins de sang demeurent les mêmes qu'en tout autre temps de l'année. Aujourd'hui, la Croix-Rouge tient des cliniques aux endroits suivants:

à Montréal, Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 10 h à 20 h;

Organisée par le Club Optimiste Dante et la Caisse populaire Papineau, au sous-sol de l'église Notre-Dame de la Consolata, 7120, rue Papineau, de 10 h 30 à 20 h 30;

à Saint-Laurent, parrainée par le Club Rotary Saint-Laurent-Mont-Royal, aux Galeries Saint-Laurent, 2103, boulevard Laurentien, de 14 h 30 à 20 h 30;

à Terrebonne, organisée par le Club Optimiste Lachénais, Les Galeries de Terrebonne, 1185, boulevard Moody, de 10 h 30 à 20 h 30.

Air Canada : 15% des clients annulent

Presse Canadienne

La simple menace d'une grève a fait perdre à Air Canada, hier, environ 15 p. cent de ses passagers, même si son personnel non navigant n'a pas encore débrayé, comme il en a maintenant le droit.

La baisse du taux des voyageurs a été évaluée par M. Ron Fontaine, négociateur en chef de l'Association internationale des machinistes, qui représente les 8,500 mécaniciens, manutentionnaires de bagages, préposés à l'entretien des avions et surveillants de l'aide de stationnement d'Air Canada.

Le pourcentage semble d'ailleurs confirmé par la société aérienne Canadien, qui a reçu 15 p. cent plus d'appels qu'en temps normal et même 50 p. cent pendant les heures de pointe, selon une représentante, Mme Lise Ravary.

« Il est évident que nous ne pouvons pas faire les manchettes et ne pas subir de baisse », a commenté Mme Esther Szykarsky, porte-parole d'Air Canada.

Le syndicat s'est engagé à prévenir la compagnie 24 heures d'avance, en cas de débrayage,

mais il n'indiquera le lieu du débrayage éventuel que deux heures à l'avance.

Air Canada a prévenu les syndicats, de son côté, que tous ceux qui participeront à une grève sélective seront automatiquement mis en lock-out.

Dans l'éventualité de grèves sélectives, le service sera maintenu aussi longtemps qu'elles ne compromettent pas la sécurité des vols et la fiabilité des horaires.

Dans le cas d'une grève générale, cependant, la compagnie a déjà fait savoir que ses avions demeureront au sol.

Les deux parties, actuellement, attendent toutes les deux que l'autre fasse le premier pas pour reprendre les négociations.

Un conciliateur du gouvernement fédéral a déjà conclu que les demandes des syndicats étaient « déraisonnables ». Ils réclament une hausse salariale de 7,2 p. cent et l'indexation de pensions dans un contrat de travail d'un an.

Le mois dernier, le personnel au sol ont rejeté un accord de principe pour une convention collective de deux ans, avec des augmentations annuelles de quatre p. cent.

Le 6/49 gagné dans l'Ouest

d'après CP TORONTO

Les numéros gagnants du tirage d'hier soir du Lotto 6/49 sont 3, 4, 7, 8, 16, 34, et le numéro complémentaire est 26. Le gros lot de \$5 millions a

été remporté par le détenteur d'un billet acheté dans l'Ouest.

Dans la catégorie 5/6 plus, il y a dix gagnants de \$606 518; dans la catégorie 5/6, 449 gagnants de \$1 033; dans la catégorie 4/6, 26 548 gagnants de \$33,60; et dans la catégorie 3/6, 429 739 gagnants de \$10.

Le Lotto 6/49 Tirage d'hier 3 4 7 8 16 34 (26)

LA MÉTÉO

Québec	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-13	3	Aver. de né.
Outaouais	-6	10	Averses disp.
Laurentides	-10	5	Aver. de né.
Cantons de l'Est	-6	10	Quelq. aver.
Mauricie	-6	10	Av. dispers.
Québec	-8	6	Av. ns. né.
La-Saint-Jean	-10	6	Av. ns. lgt.
Rimouski	-4	10	Nul. averse.
Gaspésie	-10	9	Nul. averse.
Bas-Caraïbe	-5	5	Quelq. aver.
Sept-Îles	-7	5	Plus. averse.

Canada	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	-8	14	
Edmonton	-4	10	
Regina	-2	10	
Winnipeg	-1	9	
Toronto	13	19	
Fredericton	3	7	
Halifax	6	10	
Charlottetown	5	8	
Saint-Jean	1	4	

États-Unis	Min.	Max.	Min.	Max.	
Boston	13	17	N.-Orléans	19	23
Buffalo	14	19	Pittsburgh	12	24
Chicago	13	24	S. Francisco	10	20
Miami	22	30	Washington	11	22
New York	14	17	Dallas	15	28

les capitales	Min.	Max.	Min.	Max.	
Amsterdam			Madrid	10	17
Athènes	9	13	Moscou		
Acapulco	21	33	Mexico	8	25
Berlin			Oso	0	4
Bruxelles	3	10	Paris	5	12
Buenos Aires	16	22	Rome	13	20
Copenhague	3	11	Séoul	3	14
Genève	10	13	Stockholm	2	8
Hong Kong	21	25	Tokyo	14	20
Le Caire	11	25	Trinidad	25	29
Los Angeles	14	19	Vienne	3	9
Londres	10	13			

La Quotidienne
Tirage d'hier
à trois chiffres 984
à quatre chiffres 2092

45-4-01
Le jeudi 5 novembre 1987

20 millions

Contrats \$17,083,000

Espions ou zigotos, les Sukova sont reconnus coupables de vol d'automobile

GERMAIN YANDEP

Le procès de deux Allemands de l'Est accusés de complot pour vol et séquestration a pris l'allure d'un roman d'espionnage, hier, en Cour des Sessions de la paix.

Les deux accusés, Rolph et Manfred Sukova, respectivement âgés de 20 et 27 ans, ont tour à tour témoigné en se disant des agents secrets au service de la RDA. Ils avaient comme mission de tester le système afin de déterminer dans quelle mesure il est facile d'obtenir des papiers d'immigration au Canada.

En fait, les deux Allemands avaient réussi à obtenir un permis de séjour du ministre de l'immigration.

Pour y parvenir, ils avaient raconté aux autorités qu'ils étaient arrivés à Vancouver avec un groupe d'Allemands de l'Est durant l'été 1986 afin de visiter l'Exposition universelle. Ils avaient ensuite déserté le groupe avec lequel ils voyageaient et s'étaient rendus à Montréal où ils ont entrepris leurs démarches pour demeurer au pays.

Tour à tour interrogés par leurs avocats, ils ont dit que leurs véritables noms étaient Robert et Jorgen Hofmann et qu'ils n'avaient aucun lien de parenté.

Robert Hofmann a raconté qu'il était arrivé de la RDA à New York à bord d'un avion de Pan Am muni d'un passeport au nom de James Smith. À l'aéroport, il a rencontré Jorgen Hofmann qui l'y attendait. Ils sont entrés au Canada à Niagara et c'est en terre canadienne qu'ils ont emprunté le nom de Sukova.

Ils devaient retourner en RDA le 15 juin 1987 pour rendre compte de leur mission, mais décidèrent de demeurer au Canada. Ils ne voulaient pas, par ailleurs, révéler aux autorités canadiennes qu'ils étaient des agents secrets. De plus, ils craignaient d'être l'objet de représailles de la part de la RDA.

Ils désiraient donc disparaître de la circulation pendant un certain temps, d'autant plus que, selon Robert Hofmann, des négociations « top secret » avaient lieu entre les deux pays en vue d'établir des liens diplomatiques.

C'est pourquoi ils décidèrent de simuler un complot pour vol afin de se faire arrêter et rester à l'ombre pendant un certain temps.

Ils obtinrent, à cette fin, la collaboration d'un dénommé Tieson, qui venait de sortir de prison. Celui-ci devait se faire passer pour un délateur et avertir la police du crime qui devait être commis, le 8 juin, chez une dame Ferraro de la rue Woods.

Celle-ci avait précédemment placé une petite annonce dans un journal pour vendre une automobile de marque Porsche. Tieson se rendit chez elle, ce jour-là, pendant que les deux Sukova attendaient son appel téléphonique dans un restaurant du voisinage. Au moyen d'un code, il devait leur faire savoir si la police s'y trouvait. Les policiers étaient sur les lieux lorsqu'ils firent leur entrée et furent immédiatement arrêtés.

Tout allait donc bien et tel que prévu jusqu'à ce que les journaux rapportent l'arrestation des deux Allemands de l'Est.

C'est à la suite de ces articles qu'ils décidèrent d'avouer à la police et à la GRC qu'ils étaient des espions.

Un représentant de la GRC leur fit savoir qu'elle n'interviendrait pas avant la fin du procès.

Dans sa plaidoirie, Me Brouillard a fait valoir que cette histoire, qui peut sembler saugrenue, n'en reste pas moins plausible. Si, selon lui, le vol était vraiment leur motif, ils auraient pu attendre un autre jour pour le commettre puisque c'était le jour même où ils devaient recevoir leurs documents de réfugiés.

Pour le procureur de la Couronne, Me Jean-Pierre Major, les représentations de la défense équivalent à un « aveu de culpabilité avec explications ».

Le juge Girouard, en rendant son verdict de culpabilité, a déclaré qu'il ne sait pas si les deux accusés sont vraiment des agents secrets mais que cela ne change rien sinon que ce sont des menteurs professionnels qui ont menti partout où ils sont passés.

Les deux accusés reviendront en cour le 20 novembre prochain alors qu'auront lieu les représentations des deux parties sur les sentences à imposer.

MTS: le MÉMO et le MSC ont des positions opposées sur la confidentialité des dossiers

ANDRÉ PRATTE

Le Mouvement scolaire confessionnel et le Mouvement pour une école moderne et ouverte (MEMO) ont exprimé hier des vues tout à fait opposées au sujet de la confidentialité des services offerts par les infirmières scolaires à des étudiantes enceintes ou à des jeunes atteints d'une maladie transmise sexuellement.

Au cours d'un débat diffusé à l'émission L'Informateur sur les ondes de CKAC, la présidente du MEMO Mme Marie-France Cloutier a soutenu que ni le directeur d'école, ni les parents ne devraient être mis au courant des consultations accordées à un adolescent par l'infirmière scolaire si l'enfant ne le veut pas. Le président du Mouvement

scolaire confessionnel M. Maurice Archambault estime au contraire que le directeur d'école devrait être avisé, et à son tour devrait avertir les parents: « Personne mieux que les parents peut aider l'enfant qui se trouve dans cette situation tragique ».

Cette question a soulevé beaucoup d'émotion l'an dernier à la Commission des écoles catholiques de Montréal à la suite de la publication par La Presse d'un article révélant que des adolescentes, avec la complicité d'infirmières scolaires, avaient pu s'absenter de l'école pour subir un avortement sans que les parents soient même avisés de son absence. Les commissaires en place, tous soutenus par le Mouvement scolaire confessionnel de M. Archambault, avaient dénoncé cette pratique et exigé des directeurs d'écoles qu'ils avertis-

sent les parents de tous les cas d'absence de leur enfant.

Les commissaires avaient aussi demandé au gouvernement de modifier la loi de la Santé publique, dont un article permet à un adolescent mineur de 14 à 17 ans d'obtenir des soins de santé sans le consentement de ses parents. Le dossier n'a pas évolué depuis.

Les infirmières interrogées à l'époque avaient justifié leur attitude en expliquant que certains parents, en apprenant que leur fille était enceinte, réagissaient en la battant ou en l'expulsant de la maison. M. Archambault a admis hier que certains parents réagissent mal à ce genre de nouvelles mais selon lui, « ce n'est pas général, on monte ça en épingle et on en fait une généralité mais c'est faux ».

De toute évidence mal à l'aise sur ce terrain, Mme Cloutier a d'abord expliqué qu'à son avis, l'infirmière scolaire devrait référer des cas de ce genre aux services sociaux existants dont le personnel prendrait la décision d'aviser ou non la famille.

« Vous ne répondez pas », a souligné l'animateur Pierre Pascau. « Est-ce que l'enfant a droit à la confidentialité? »

« L'enfant a toujours droit à la confidentialité quand il fait affaire avec un professionnel de la santé », a répondu la porte-parole du MEMO.

« Est-ce que le directeur d'école doit être avisé? »

« Non, c'est un problème de santé, et le rôle de l'infirmière est de référer l'enfant à des spécialistes de la santé ».

Dans le cas des MTS, a soutenu Mme Cloutier, « si la confi-

dentialité n'est pas respectée, ces enfants-là ne se font pas soigner, et ils transmettent les maladies à d'autres ». Le MEMO affirme, Mme Cloutier l'a rappelé hier, que la CECM devrait défrayer le coût des médicaments des étudiants atteints d'une maladie transmise sexuellement.

Interrogé par La Presse plus tard hier, Mme Cloutier a précisé sa position pour les cas où un étudiant devrait s'absenter de l'école pour obtenir des soins pour une grossesse ou une MTS. Selon la présidente du MEMO, l'école devrait aviser les parents de l'absence de l'enfant pour raisons de santé, mais pas plus: « L'école n'est pas obligée de dire aux parents que l'enfant est au CLSC pour une MTS. Ce que l'enfant dira ensuite à ses parents sur les raisons de sa consultation au CLSC, c'est une affaire entre lui et eux ».

Faut-il avoir des enfants à l'école pour être commissaire?

ANDRÉ PRATTE

Commissaire à la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) depuis 14 ans, à nouveau candidat pour les élections du 15 novembre prochain, M. Louis Bouchard n'aime pas dire son âge. « Je crains que des gens utilisent ça contre moi », explique-t-il. À 77 ans, M. Bouchard est l'aîné des commissaires sortants.

Son adversaire dans Villeray (quartier no. 18), Mme Céline Laberge, a 34 ans et est mère d'un garçon de 11 ans. Son thème de campagne, c'est justement l'âge des commissaires en place, le fait que peu d'entre eux aient des enfants à l'école.

« Quand je dis aux gens qu'aucun des commissaires n'a des enfants dans les écoles de la Commission, les gens trouvent ça incroyable ». Il faut dire que Mme Laberge exagère un peu. Selon le président de la CECM M. Michel Pallascio, au moins 3 commissaires (sur 19...) ont encore des enfants à l'école. La plupart des autres commissaires sortants en ont déjà eu, mais leurs enfants sont aujourd'hui trop vieux pour les écoles primaires et secondaires de la commission.

Quoi qu'il en soit, pour M. Bouchard, l'âge n'est pas un argument: « J'ai des petits enfants qui vont à l'école. Aujourd'hui, les grands-parents sont aussi concernés que les parents, parce qu'ils les remplacent souvent lorsque ceux-ci sont au travail ».

Enseignant à la retraite, M. Bouchard se bat depuis les années 60 contre l'étatisation de l'éducation et pour le maintien de l'école catholique. Il a fondé l'Association des parents catholiques de la province de Québec dont le bras électoral montréalais, le Mouvement scolaire confessionnel, fournit un appui important aux commissaires qui s'engagent à défendre le caractère confessionnel des écoles.

C'est une bataille que M. Bouchard mène depuis tellement longtemps que son épouse aurait bien aimé qu'il s'abstienne d'être candidat cette fois-ci. Mais



Mme Céline Laberge



M. Louis Bouchard

l'école catholique, c'est sa passion, sa vie. Et il la sent menacée cette année plus que jamais: « Pour la première fois depuis 20 ans, un parti politique s'est formé non pas pour réclamer plus de liberté dans le choix entre l'enseignement religieux et l'enseignement moral laïque, mais pour une école laïque pour tous ».

Le Mouvement pour une école moderne et ouverte (MEMO), qui cherche à déloger les commissaires sortants, ne propose pas l'abolition des cours de religion, mais souhaite que les enfants inscrits dans les cours de formation morale laïque ne soient pas pénalisés et aient droit à des cours de qualité. Le MEMO veut aussi que les écoles tiennent compte, dans le choix de leurs activités, des allergies religieuses de leurs élèves non-catholiques. Qu'elles évitent, par exemple,

d'organiser une messe sans offrir d'alternative intéressante pour les élèves qui ne sont pas de foi catholique.

Pour M. Bouchard, tout cela signifie que la religion serait présente seulement dans les cours de formation religieuse. Or, selon lui, tout le climat de l'école doit refléter les valeurs catholiques: « Est-ce qu'on ne doit pas expliquer aux enfants l'enseignement de l'Église sur le mariage, le respect de la vie, l'avortement? L'école ne peut pas rester neutre là-dessus ».

« Si le professeur de biologie dit aux élèves dès le début de son cours qu'il ne croit pas aux valeurs spirituelles, ça a son influence », poursuit M. Bouchard. Celui-ci se défend bien cependant de vouloir revenir à l'école catholique d'il y a 30 ans: « Dans ce temps-là, le maître avait la vérité absolue, il était le porte-parole de l'État

et de l'Église. Aujourd'hui, on ne peut pas imposer de choses à l'enfant, on doit respecter son cheminement ».

M. Bouchard, un homme extraordinairement attachant quoiqu'on pense des idées qu'il défend, commence à peine sa campagne, une campagne qui sera modeste. « Je commence un peu en retard. Je vais distribuer un pamphlet, je vais rencontrer les comités d'école qui veulent me voir. Mais j'attends les invitations, je ne m'impose pas ».

Son adversaire, Mme Céline Laberge, est en campagne depuis plus d'un mois. Directrice des relations publiques d'une maison de théâtre, ancienne enseignante, elle est pleine d'énergie. Elle visite systématiquement les comités d'école et les organismes de quartier. En une soirée cette semaine, elle a rencontré trois comités d'école.

Comme les autres candidats du MEMO, Mme Laberge doit se défendre de vouloir sortir la religion des écoles. « Les parents pensent cela parce que les mouvements qui s'opposaient aux commissaires en place ont toujours été associés à cette position. Ils sont très surpris quand on leur explique que ce n'est pas ce qu'on veut faire ».

Mme Laberge souhaiterait cependant qu'on améliore la qualité des cours de morale: « J'ai visité la classe de morale de mon petit gars l'an dernier, et tout ce qu'on faisait faire aux enfants, c'était des petits dessins. On ne poussait pas très fort la réflexion sur les valeurs ».

La candidate du MEMO dans le quartier Villeray s'élève aussi contre la décision des commissaires de réduire le nombre de sorties organisées par l'école: « Ça montre qu'ils sont coupés de la réalité. Les sorties sont essentielles, par exemple pour éveiller les enfants à la musique classique ou au théâtre ».

Comme ceux de plusieurs autres quartiers de la CECM, les électeurs du quartier no. 18 auront à choisir le 15 novembre non seulement entre deux conceptions de l'école, mais aussi entre deux générations.

Les USA iront en Cour suprême afin d'obtenir l'extradition de deux ex-felquistes

ROLANDE PARENT de la Presse Canadienne

Les deux ex-felquistes Jean-Pierre Charette et Alain Allard devront à nouveau faire face à la justice en rapport avec le détournement vers La Havane d'un avion américain assurant la liaison New York-Miami, en mai 1969.

La Presse Canadienne a appris que les autorités américaines ont demandé au ministre public canadien de déposer une requête pour permission d'en appeler auprès de la Cour suprême dans le but ultime d'obtenir l'extradition des deux Québécois.

Les avocats d'Allard et Charette, soit respectivement Pierre Poupart et Robert Sacchitelle comprennent de moins en moins l'acharnement américain à obtenir l'extradition de leurs clients, 19 ans après la commission de l'acte reproché et deux rejets de la Cour supérieure.

La première demande d'extradition vers les États-Unis remonte à 1984, cinq ans après que les deux membres de la cellule felquistes Pierre-Paul Geoffroy soient rentrés volontairement d'exil.

Le juge Réjean Paul de la Cour supérieure avait rejeté la requête américaine parce qu'il jugeait que le délai était déraisonnable et contrevient à la Charte canadienne des droits.

Cette décision fut portée en appel. En mai dernier, la Cour suprême statuait que la Charte fédérale ne s'appliquait pas aux gouvernements étrangers.

Fortes de cette décision, les autorités américaines ont présenté une nouvelle requête en Cour supérieure dans le but de faire extradier les deux Québécois.

Mais, voilà qu'en juin dernier, le juge Jean-Guy Riopel refusait de donner son aval en faisant valoir que le geste de piraterie aérienne reproché au duo n'était devenu un crime au Canada qu'en 1972.

« Il n'y avait pas en droit canadien une telle chose que la piraterie aérienne le 5 mai 1969 », avait-il alors statué.

Au dire du directeur du ministère fédéral de la Justice du bureau de Montréal, Jacques Letellier, la permission d'en appeler pourrait être entendue à compter du 27 janvier prochain.

Il estime que le jugement Riopel va à l'encontre de d'autres jugements rendus au Canada dans des cas similaires.

Me Robert Sacchitelle qui représente les intérêts de Jean-Pierre Charette s'est dit prêt à faire face à cette nouvelle requête.

Quant à Pierre Poupart qui agit pour Alain Allard dans le cadre de l'Aide juridique, il se demande toujours pour quelles raisons les autorités américaines ne lâchent pas prise.

De nombreux patients seraient mal nourris dans les hôpitaux

MARTHE GAGNON

Près de 50 p. cent des patients hospitalisés peuvent souffrir de malnutrition à des degrés divers, en raison d'une maladie prolongée, d'une chirurgie majeure, de problèmes de mastication ou de digestion. Si l'on ne décèle pas ce problème à temps, les complications se multiplient: infections, cicatrisation retardée et séjour prolongé à l'hôpital.

L'Association canadienne des diététistes a invité des spécialistes, administrateurs d'hôpitaux et fonctionnaires du gouvernement à discuter de ce sujet à l'occasion d'un colloque, aujourd'hui, à Ottawa.

« Même aujourd'hui, il y a encore des patients « mal nourris » dans nos hôpitaux », explique le Dr Eric Poulain, directeur du programme de chirurgie à l'Université Laval, qui anime ce colloque. Lorsqu'on parle de malnutrition dans les hôpitaux, cela ne signifie pas que la nourriture est peu abondante ou mauvaise. Il s'agit d'un tout autre problème qui concerne les patients incapables de se nourrir de façon conventionnelle.

Selon le Dr Poulain, chirurgien à l'hôpital Saint-Sacrement à Québec, on ne détecte pas toujours ces cas de malnutrition. « Lorsque la maladie frappe, on retrouve souvent un changement de l'état nutritionnel chez le malade. Sans un soutien adéquat, la malnutrition s'installe ». En 1975, une vérification auprès d'une centaine de patients choisis au hasard à son hôpital, a permis de découvrir que près de 50 p. cent d'entre-eux souffraient d'une carence alimentaire.

« D'après les études américaines, on pensait qu'un tel phénomène se retrouvait uniquement dans les hôpitaux des ghettos où la clientèle est pauvre. Nous



Le Dr Eric Poulain voudrait que l'on s'intéresse davantage au problème de la malnutrition.

PHOTO ROBERT N'DONLI/LE PRESSE

avons été surpris de constater la même chose chez-nous ».

Le Dr Poulain affirme que si l'on demandait aux chirurgiens, spécialisés dans les affections du système digestif, quelle a été la plus grande découverte des vingt dernières années, ils répondraient: les techniques de soutien nutritionnel. Un terme compliqué pour désigner les façons que l'on utilise pour donner au malade toutes les protéines, vitamines et sels minéraux dont il a besoin.

Grâce à ces méthodes, on a pu sauver des grands brûlés, des bébés prématurés et des personnes âgées grandement affaiblies. Récemment, une jeune femme de 29 ans qui, après plusieurs fausses couches, donnait naissance à un prématuré de 750 grammes, a eu

la chance de garder son enfant en vie.

Depuis dix ans, une gamme de produits et de traitements s'est développée, depuis les régimes liquides complets jusqu'aux techniques d'injection par voie gastrique ou intraveineuse. Le hic, selon le Dr Poulain, est que les hôpitaux n'utilisent pas toujours les moyens les moins coûteux, souvent par manque d'information.

En prolongeant le séjour à l'hôpital, la malnutrition augmente les coûts du système de santé. C'est pourquoi, estime le Dr Poulain, il faut parfaire nos techniques de dépistage et de traitement. À l'hôpital Saint-Sacrement où l'on utilise surtout la technique de gavage par voie gastrique au lieu de l'intraveineuse, on a réduit les coûts considérablement, tout en augmentant le nombre des patients traités.

La technique de gavage par voie gastrique consiste à introduire goutte à goutte le substitut alimentaire par un tube relié au nez ou directement à l'intestin. Ce procédé coûte environ \$11,25 par jour, comparativement à \$150 pour l'intraveineuse, procédé par lequel on injecte le produit directement dans le sang.

La présidente de l'Association des diététistes, Mme Andrée Adam, souhaite que l'on forme équipes (médecin, pharmacien, diététiste, infirmière) afin de développer des programmes pour instaurer des mesures efficaces et rentables. Elle demande aussi que l'on accorde une plus grande responsabilité aux diététistes qui connaissent bien ce problème. De plus, un bon nombre de malades qui voudraient se soigner à domicile ne peuvent le faire étant donné les coûts exorbitants. « Ni les régimes d'assurances privés, ni les gouvernements, ne veulent assumer ce fardeau financier. Il y a lieu de chercher des solutions ».

Mulroney assistera aux funérailles

Les drapeaux du Canada mis en berne à travers tout le pays

SPÉCIAL RÉDACTION
de La Presse Canadienne
OTTAWA

Le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, assistera personnellement aux funérailles de René Lévesque, aujourd'hui à Québec, où il sera accompagné par un groupe de 25 personnes du milieu politique fédéral.

Malgré une vilaine grippe qui l'a retenu à sa résidence du 24 Sussex depuis dimanche, M. Mulroney a fait dire hier par ses porte-parole qu'il avait l'intention d'être à Québec pour rendre un dernier hommage à l'ex-premier ministre.

En plus de diriger un groupe important de personnalités, le chef du gouvernement canadien a usé d'une prérogative réservée au premier ministre pour exiger que tous les drapeaux canadiens soient mis en berne dans tous les édifices fédéraux à travers le pays durant toute la journée des funérailles.

Aux Communes, hier, le vice-premier ministre Don Mazankowski a confirmé cette décision. «Le premier ministre a demandé, a-t-il dit, que les drapeaux soient mis en berne sur tous les édifices fédéraux dans tout le pays. Comme c'est la tradition, les drapeaux sont déjà en berne sur tous les édifices fédéraux au Québec depuis le décès de M. Lévesque».

Tout en admettant que cette décision, une première dans les annales canadiennes, pourrait susciter des critiques à l'extérieur du Québec et créer un précédent qu'il sera difficile de contourner à l'avenir, le secrétaire de presse du premier ministre, Marc Lortie, a expliqué que M. Mulroney considérait René Lévesque comme «un personnage d'envergure nationale» qui méritait une telle reconnaissance.

Pour ceux des critiques qui pourraient prétendre que M. Lévesque a été celui qui a vainement tenté de défaire le Canada

et qu'il ne méritait pas cet honneur, le porte-parole du premier ministre a ajouté qu'il ne fallait pas oublier qu'après le référendum de mai 1980, M. Lévesque, alors premier ministre du Québec, avait décidé de respecter le vœu des Québécois et d'entreprendre les démarches «pour donner une autre chance au fédéralisme».

Comme il n'y a pas de protocole établi prévoyant toutes les situations, le cabinet du premier ministre a mis beaucoup de soin dans la préparation de la liste des membres de la délégation canadienne qui accompagneront M. Mulroney à Québec.

Avec le premier ministre, il y aura M. Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, accompagné de son épouse Maureen McTeer; les ministres Pierre Blais de l'Agriculture; Benoit Bouchard d'Emploi et Immigration; Robert de Cotret, de l'Expansion industrielle régionale; Gerry Weiner de l'Immigration; Marcel Masse de l'Énergie, Mines et Ressources; Michel Côté, des Approvisionnements et Services; Monique Vézina des Transports; Barbara McDougall, ministre d'État à la Privatisation et à la Condition féminine et le sénateur Arthur Tremblay.

Parmi les députés conservateurs, il y aura Gabriel Desjardins, Richard Griaé, Suzanne Blais-Grenier, Suzanne Duplessis, Marcel R. Tremblay et Marc Ferland.

Du côté de l'opposition, la délégation comprendra le chef libéral John Turner et son épouse, Raymond Garneau, Lucie Pépin et Marcel Prud'homme. Le chef néo-démocrate Ed Broadbent sera accompagné par un conseiller, Bill Gillis.

L'ambassadeur du Canada en France, Lucien Bouchard, assistera aussi aux funérailles. Parmi les conseillers du premier ministre Mulroney, il y aura son secrétaire principal Bernard Roy et Norman Spector, secrétaire du cabinet aux relations fédérales-provinciales.

Un avion du gouvernement canadien transportera cette délégation d'Ottawa à Québec. L'arrivée à l'aéroport de l'Ancienne-Lorette est prévue pour 10 h 30 et au Salon rouge de l'Assemblée nationale, où sera exposée la dépouille mortelle de M. Lévesque, vers 11 heures.

À la reprise des travaux parlementaires, à 14 h. aujourd'hui, les parlementaires canadiens observeront une minute de silence à la mémoire de René Lévesque.

L'hommage de la France

Agence France-Presse
PARIS

L'Assemblée nationale française a observé hier à l'ouverture de la séance de questions au gouvernement une minute de silence à la mémoire de l'ancien premier ministre du Québec René Lévesque, décédé il y a deux jours.

«Il fut un grand et fidèle ami de la France», a déclaré le président de l'Assemblée Jacques Chaban-Delmas qui représentera la France aux obsèques et a fait part de sa «profonde tristesse».



Jacques Chaban-Delmas

Des obsèques sobres

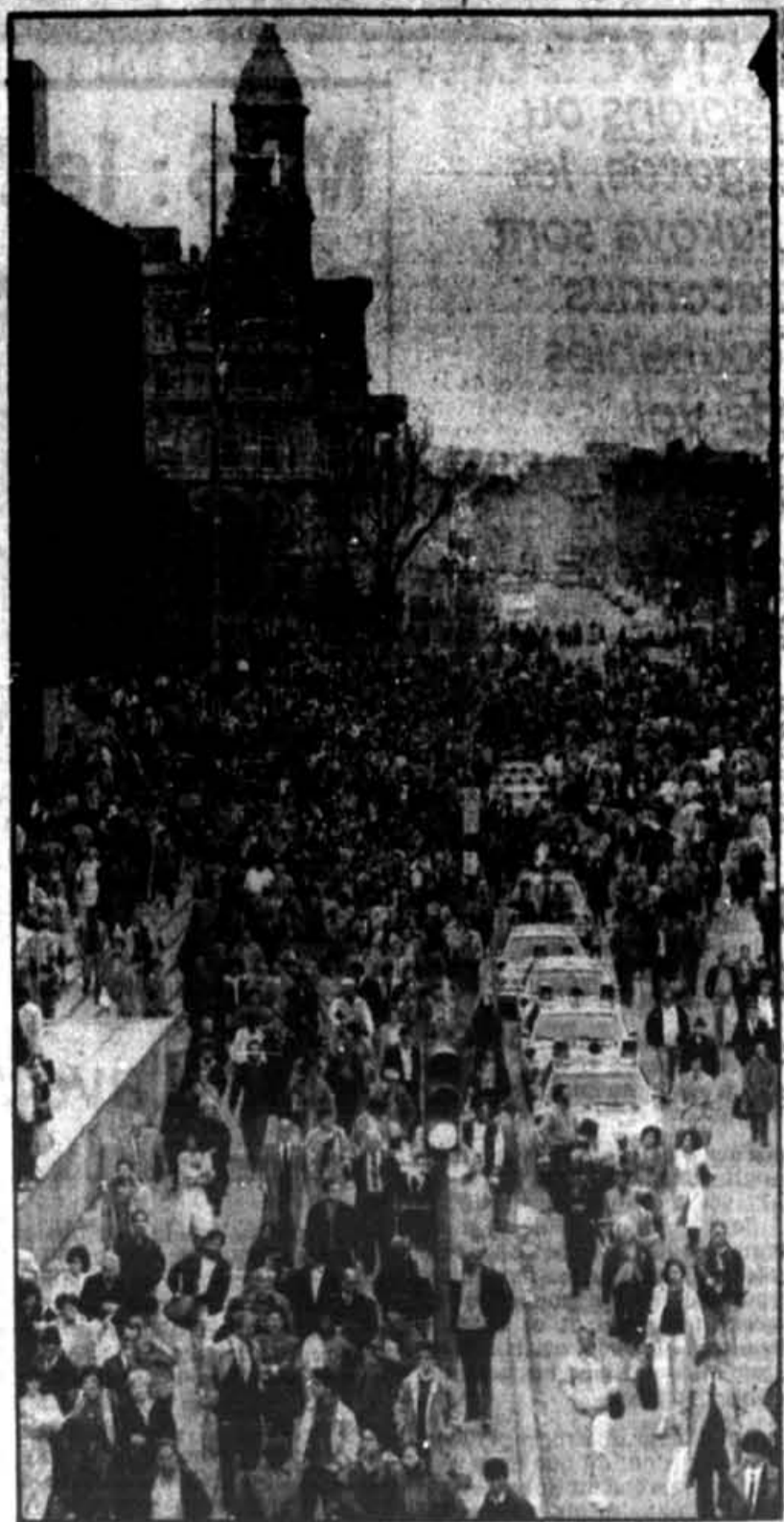
Presse Canadienne
QUÉBEC

À la demande de la famille de René Lévesque, les funérailles de l'ancien premier ministre seront d'une grande sobriété aujourd'hui à Québec.

C'est ce qu'a indiqué hier Mgr Jean-Marie Fortier, archevêque de Sherbrooke, qui présidera la cérémonie religieuse.

Mgr Fortier va prononcer une homélie qui ne sera pas un «panégyrique», a-t-il indiqué, car cela a déjà été fait à l'Assemblée nationale.

On sait également que certains extraits du Requiem de Mozart, affectionné par M. Lévesque, seront joués.



Encore hier, la foule s'agglutinait autour de l'ancien palais de justice de Montréal pour rendre hommage à René Lévesque.

«Lui rendre hommage, c'est continuer son oeuvre»

LA LÉVESQUE
de La Presse Canadienne

Plusieurs personnalités ont profité des quelques heures qui restaient, hier à Montréal, pour rendre un dernier hommage au fondateur du Parti québécois.

Les anciens ministres Claude Charron, Jacques-Yvan Morin et Bernard Landry, notamment, ont passé quelques minutes auprès de celui pour qui ils ont fait de la politique pendant tant d'années.

Jacques-Yvan Morin, souffrant d'une extinction de voix complète, a murmuré dans les micros: «Lui rendre hommage, c'est continuer son oeuvre».

L'ancien ministre Gérard Godin, qui a récemment mis en cause le leadership du chef péquiste Pierre-Marc Johnson, a lui aussi livré son dernier adieu à celui qu'il a déjà décrit comme un «père spirituel». M. Godin a toutefois refusé de rencontrer la presse à sa sortie du Vieux palais de justice, après s'être recueilli auprès de M. Lévesque.

Jean Doré

Le maire de Montréal Jean Doré, lui-même un ancien attaché de presse de René Lévesque pendant 18 mois en 1970 et 1971, a souligné la grandeur de l'homme. M. Doré est même venu à deux reprises, parce qu'il tenait à sympathiser personnellement avec Mme Corinne Côté-Lévesque.

Pour M. Doré, René Lévesque a représenté «une source d'inspiration» en politique. «Au delà des qualités de personne publique, j'ai découvert toute l'humanité du personnage, son intelligence foudroyante, sa simplicité désarmante, son humilité, sa volonté



Un citoyen, qui a tenu à garder l'anonymat, a rendu hommage à sa façon à l'ex-premier ministre en déposant cette couronne tout à fait particulière.

LASERPHOTO PC

de rester près des gens et son horreur de ceux qu'il appelait les "faiseurs", a résumé le maire de Montréal.

Les députés Louise Harel et Jean-Pierre Charbonneau se sont aussi rendus auprès de leur ancien chef.

Mme Harel s'est dite «très impressionnée» par le comportement des milliers de Québécois qui sont venus le saluer une dernière fois. «Les gens sont extrêmement respectueux; ils ne viennent pas en curieux. Ils vibrent avec beaucoup d'émotion à ce qu'il a été pour nous».

Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal, est venu bénir le corps de M. Lévesque, au nom de tous les catholiques de l'archidiocèse de Montréal. Il a aussi lu une courte prière, lorsqu'il s'est recueilli devant la dépouille.

Pour Mgr Grégoire, seul «le temps donnera la mesure de cet homme» qu'était René Lévesque.

Mais déjà, pour lui, la foule nombreuse en révélait beaucoup sur l'homme René Lévesque, un être «d'une grande lucidité, inspiré par un sens démocratique, qui avait soif de justice».

Pour avoir déjà parlé avec M. Lévesque, Mgr Grégoire affirme avoir relevé «son grand sens des valeurs spirituelles» et son action «sociale et politique».

La poétesse Michèle Lalonde, auteure du célèbre pamphlet nationaliste «Speak White» a aussi pu se recueillir devant l'ancien premier ministre, de même que le poète et écrivain Gaston Miron.

D'ailleurs, des centaines de personnes n'ont pu entrer à temps dans le Vieux palais. À 14 h 30, les policiers de la CUM ont estimé qu'ils pouvaient laisser passer encore sept «rangées de citoyens» avant 16h. Chaque rangée s'étalait sur toute la longueur du pâté de maison.

Quant à 14 h 30, ils sont venus avertir les centaines d'autres qu'ils risquaient d'attendre vainement, plusieurs se sont mis à pleurer.

Mme Michèle Guyselinck, de Pierrefonds, pleurait à chaudes larmes. Un policier a vainement tenté de la consoler. «Je viens d'arriver. Ils ne veulent pas me

laisser passer. J'ai fait un spécial pour le voir».

D'autres ont même demandé aux journalistes d'intercéder pour eux auprès des policiers. En larmes, ils suppliaient de les laisser voir Monsieur Lévesque «une dernière fois».

Couronne fait main

Durant l'après-midi, un homme d'une quarantaine d'années qui a tenu à garder l'anonymat est descendu de sa camionnette, immatriculée en Floride, pour déposer devant l'édifice, sur le trottoir de la rue Notre-Dame, une couronne haute de deux mètres, confectionnée par lui-même et son épouse.

La pièce montrait une photo de René Lévesque, entourée de vingt-trois roses rouges et d'un fleur de lys stylisée par des roses roses. L'homme avait gravé «Il est parti... ses pensées et ses idées... doivent être immortalisées.»

L'homme a affirmé ne pas nécessairement partager les idées indépendantistes de M. Lévesque mais louer grandement ses principes d'honnêteté et de simplicité.

Foule arrêtée à 14 h 30

MM. Lubrina et Bouthillier sont arrivés ensemble, peu après 14h30, soit juste avant que les policiers eurent prévenu la foule qu'il ne servait plus à rien de s'ajouter aux milliers de personnes qui faisaient déjà la file, espérant passer avant 16h. Les deux hommes ont de justesse pu voir M. Lévesque, mais en suivant le long serpent de citoyens, à l'extérieur.

D'ailleurs, des centaines de personnes n'ont pu entrer à temps dans le Vieux palais. À 14 h 30, les policiers de la CUM ont estimé qu'ils pouvaient laisser passer encore sept «rangées de citoyens» avant 16h. Chaque rangée s'étalait sur toute la longueur du pâté de maison.

Quant à 14 h 30, ils sont venus avertir les centaines d'autres qu'ils risquaient d'attendre vainement, plusieurs se sont mis à pleurer.

Mme Michèle Guyselinck, de Pierrefonds, pleurait à chaudes larmes. Un policier a vainement tenté de la consoler. «Je viens d'arriver. Ils ne veulent pas me

laisser passer. J'ai fait un spécial pour le voir».

D'autres ont même demandé aux journalistes d'intercéder pour eux auprès des policiers. En larmes, ils suppliaient de les laisser voir Monsieur Lévesque «une dernière fois».

Couronne fait main

Durant l'après-midi, un homme d'une quarantaine d'années qui a tenu à garder l'anonymat est descendu de sa camionnette, immatriculée en Floride, pour déposer devant l'édifice, sur le trottoir de la rue Notre-Dame, une couronne haute de deux mètres, confectionnée par lui-même et son épouse.

La pièce montrait une photo de René Lévesque, entourée de vingt-trois roses rouges et d'un fleur de lys stylisée par des roses roses. L'homme avait gravé «Il est parti... ses pensées et ses idées... doivent être immortalisées.»

L'homme a affirmé ne pas nécessairement partager les idées indépendantistes de M. Lévesque mais louer grandement ses principes d'honnêteté et de simplicité.

Une messe à Longueuil

Une messe commémorative sera célébrée en l'honneur de René Lévesque samedi à Longueuil, une ville en bonne partie comprise dans le comté de Taillon que l'ancien premier ministre a représenté à l'Assemblée nationale de 1976 à 1985.

«Nous ici, dans Taillon, nous sentons doublement concernés par le décès de M. Lévesque. Jamais député n'a autant fait pour sa circonscription que lui», expliquait hier Claude Filion, qui l'a remplacé à ce poste.

Le centre hospitalier Pierre Boucher, le Palais de justice de Longueuil, l'usine d'assainissement des eaux, l'aménagement des berges de Longueuil, la base de plein air, un CLSC, trois centres d'accueil, autant de réalisations, parmi d'autres, que les péquistes de Taillon attribuent à leur ancien représentant dans la Vieille capitale.

La messe commémorative sera célébrée à 14 heures à l'église Notre-Dame de Fatima, sur le boulevard Marie-Victorin. C'est Mgr. Bernard Hubert, évêque du diocèse de Saint-Jean, qui présidera la cérémonie.

Outre cette célébration, le député Filion espère aussi que la promenade cycliste et piétonne qui devrait être inaugurée l'an prochain dans cette ville de la Rive sud porte le nom de M. Lévesque. «Je le vois davantage associé à cela qu'à du béton ou de l'asphalte», de dire M. Filion.



Les Montréalais prenaient connaissance, souvent avec émotion, des éditions spéciales des diverses publications sur le décès de René Lévesque.

LASERPHOTO PC



Jean Doré



Bernard Landry



Claude Charron

Lévesque revient une dernière fois au parlement

René Lévesque
du bureau de La Presse
QUÉBEC

René Lévesque est revenu hier soir dans ce parlement de Québec qu'il a largement contribué à faire connaître au cours des 25 dernières années.

L'arrivée de la dépouille de M. René Lévesque, la rentrée solennelle, fut un moment très émouvant pour les milliers de Québécois venus le saluer une dernière fois.

L'éclairage très fort rendait l'édifice encore plus impressionnant, lorsque le corps de M. Lévesque est entré par la grande porte centrale.

C'est dans ce lieu que l'homme politique a vraiment fait sa marque. Dans la foule impressionnante, on se rappelait les principaux gestes politiques de l'ancien premier ministre : la politique linguistique, la nationalisation de

l'électricité, le référendum, les dialogues difficiles avec le reste du Canada.

Une foule recueillie se tenait dans les rues avoisinantes, plénant dans ce froid bien québécois de novembre. Aux fenêtres du parlement, des dizaines de fonctionnaires surveillaient l'arrivée du cortège.

Plus tôt, l'avion gouvernemental qui ramenait le corps de M. Lévesque à Québec s'est posé à Sainte-Foy à 18 h. Le chef du Parti québécois, M. Pierre Marc Johnson, le ministre des Finances M. Gérard D. Lévesque, le maire de Québec M. Jean Pelletier et quelques membres de la députation péquiste ont officiellement assisté à l'arrivée de l'appareil. Mme Corinne Côté-Lévesque était accompagnée de la sœur du disparu, Mme Suzanne Amyot et de l'époux de cette dernière, M. Philippe Amyot. L'ancien chauffeur de M. Lévesque, M. Guérin, accompagnait également la famille.

Dans le petit aéroport peu éclairé du gouvernement, l'arrivée de la dépouille mortelle prenait un air quelque peu lugubre.

Rapidement, le cortège s'est mis en branle pour se diriger vers la colline parlementaire.

Dès 19 h, la foule défilait devant le cercueil. L'émotion se lisait sur tous les visages lors de l'ouverture officielle du Salon rouge, l'ancien conseil législatif, un lieu que M. Lévesque affectionnait particulièrement.

Lorsque Pierre Marc Johnson a regardé la tombe de son prédécesseur recouverte du drapeau Québécois, il n'a pu contenir son émotion. Près de lui, l'adversaire politique mais ami de toujours du disparu, M. Gérard D. Lévesque, le regard triste. Que de souvenirs pour ces personnalités politiques qui ont intimement connu M. Lévesque.

Le premier ministre Robert Bourassa et sa dame sont venus se recueillir au tout début de la so-

rée. Plus tard dans la soirée, M. Bourassa est revenu avec le premier ministre David Peterson de l'Ontario.

Les péquistes de la première heure et les membres de l'alle parlementaire étaient également tous là. Les députés François Gendron, Jacques Brassard et Guy Chevette sont venus ensemble, avec leur chef Pierre Marc Johnson se recueillir devant leur ancien chef.

Les lieux ajoutent au caractère solennel de l'événement. Le Salon rouge est immense, impressionnant. L'homme qui repose, un dernier moment, dans ce haut lieu de la politique québécoise, y paraît tout petit, vu du balcon. La foule est là, sensible, pour rappeler qu'il a été un grand des leurs.

Des gens vêtus de toutes les façons, de tous les âges, de toutes les régions, saluent avec une grande simplicité celui auquel ils se sont identifiés.

Dans un petit salon attenant au

Salon rouge, Mme Lévesque et la famille du disparu ont reçu toute la soirée les anciens collaborateurs et les amis politiques.

Ce fut, outre M. et Mme Bourassa, les Marc-André Bédard, Jean Marchand, Jean-Roch Boivin, Benoît Bouchard, Louise Beaudoin, etc. Le premier ministre ontarien, M. David Peterson, a également rencontré Mme Lévesque quelques instants, après s'être recueilli dans le Salon rouge.

Plusieurs milliers de personnes sont attendues aujourd'hui, jour des funérailles qui seront célébrées par l'évêque de Sherbrooke, Mgr Jean-Marie Fortier. Ce dernier, au cours d'une brève rencontre avec les journalistes hier, a indiqué que la famille Lévesque souhaitait que le service funéraire soit empreint d'une grande simplicité. Son homélie portera exclusivement sur le message évangélique, les laïcs de tous les milieux ayant largement rendu

hommage au cours des derniers jours à l'homme politique qu'a été M. Lévesque.

Le cortège funéraire quittera le parlement à 13 h aujourd'hui, empruntera plusieurs rues du Vieux-Québec, pour se rendre à la basilique.

La famille a réclamé la plus stricte intimité pour l'inhumation de M. Lévesque, qui aura lieu au cimetière de Sillery.

La plupart des personnalités politiques canadiennes assisteront aux funérailles de M. Lévesque. Un avion des Forces armées amènera la délégation fédérale, comprenant entre autres le premier ministre, Brian Mulroney, le chef de l'opposition, John Turner, et le chef néo-démocrate, Ed Broadbent. Une brochette de neuf ministres fédéraux est attendue.

La plupart des provinces canadiennes seront représentées, de même que le gouvernement français.

David Peterson salue le travail de René Lévesque

Les gens de Québec font leurs adieux à leur tour

DENNIS LEBLANC
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Aux côtés de milliers de Québécois venus au parlement rendre un dernier hommage à René Lévesque, le leader ontarien, David Peterson, est venu souligner hier que sa province partageait leur deuil.

La foule hier soir, n'avait rien à envier aux milliers de personnes rassemblées à Montréal mardi et hier. En fin d'après-midi, plusieurs centaines de personnes s'étaient massées aux abords du parlement. Une heure seulement après l'ouverture des portes, à 19 h, plus de 5 000 personnes formaient un chapelet continu de plus d'un kilomètre sur le quadrilatère du parlement. Dans le calme, les gens ont défilé devant le cercueil jusqu'à une heure du matin. Au rythme d'environ 2 500 à l'heure, plus de 10 000 personnes auront rendu hommage au disparu.

Pour le premier ministre Peterson, M. Lévesque « a forcé tous les Canadiens à soulever la question de leur appartenance », a dit M. Peterson, admettant qu'il avait eu ses divergences de vues avec le fondateur du Parti québécois.

L'Ontario et le Québec ne se sont pas toujours compris, mais s'il y a aujourd'hui une reconnaissance constitutionnelle du Québec comme société distincte, c'est « qu'il est clair que M. Lévesque a aidé à la compréhension » entre les deux voisins, a-t-il dit.

Les deux hommes ne s'étaient rencontrés qu'une fois, lors d'une conférence fédérale-provinciale, la dernière pour M. Lévesque, la première de David Peterson. La contribution de M. Lévesque aura-t-elle été suffisamment reconnue en dehors du Québec ? « C'était un homme de conviction, ce genre d'homme est toujours respecté », a-t-il dit.

En marge des déclarations des dignitaires qui foisonnaient devant les caméras, le flot ininterrompu de citoyens, moins loquaces mais plus spontanés.

« Je suis venue pour l'homme, le bien qu'il nous a fait, je suis venue lui dire merci », dira Mme Gisèle Renaud, en larmes dernière son papier-mouchoir, après s'être recueillie quelques secondes sur le cercueil.

Militante au sein du Parti québécois depuis 1975, Mme Renaud avait rencontré M. Lévesque à plusieurs occasions. « Il nous a rendu notre fierté », a-t-elle dit.

« Il y a beaucoup de militants péquistes ici. Dans le malheur on

se rassemble », a observé M. Jean-Marc Labrèche, lui aussi arrivé tôt au parlement.

« Il a été un catalyseur », ajoute Albani Leblanc, un résident de Saint-Nicolas, originaire de Gaspésie, tout comme M. Lévesque. Pour avoir travaillé à Paspébiac, ville francophone démunie comparativement à sa riche voisine New Carlisle, M. Leblanc comprend l'accent mis par M. Lévesque pour la défense des intérêts de francophones.

« Il prenait toujours la part des déshérités », ajoute M. Luc-André Godbout, personnage connu comme le « ramoneur des pauvres », des quartiers populaires de Québec. Premier dans la longue file, il s'était rendu au parlement plus de quatre heures avant l'ouverture des portes.

« Je n'étais pas militante péquiste mais M. Lévesque n'a laissé personne indifférent, la preuve est là », lance Mme Claudette Alain, de Québec, montrant de la main les milliers de personnes. « Il nous a appris à ne plus avoir honte », a-t-elle ajouté.

« Je n'étais pas péquiste, je suis venu pour lui rendre hommage, et un peu par curiosité », reconnaît M. André Bilodeau, qui se souvient avoir rencontré M. Lévesque par hasard sur la rue, près du parlement.

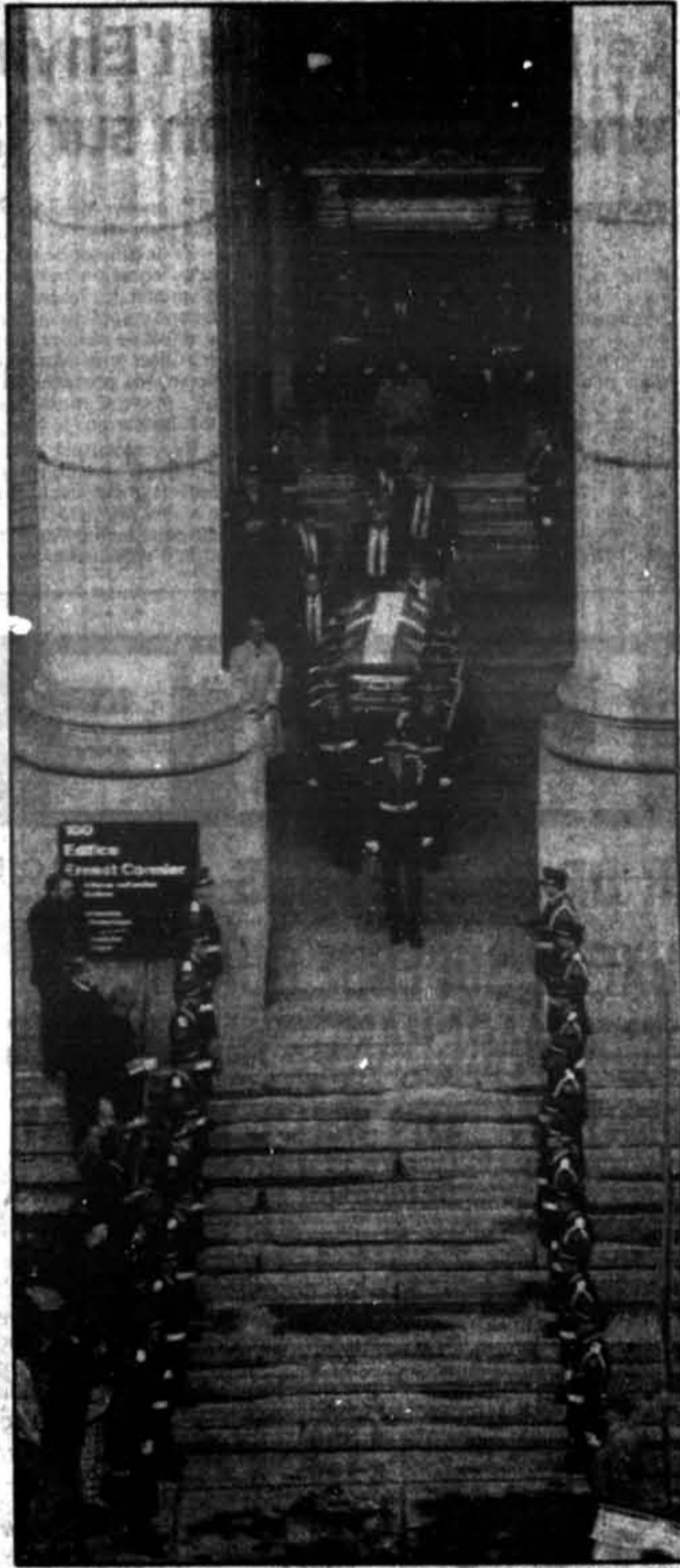
« Toute ma famille est venue, on est six. C'est lui qui nous a politisés », ajoute M. Pierre Tanguay, « souverainiste depuis 1965 ».

« J'ai toujours admiré les gens qui se tenaient debout », ajoute M. Viator Fradette, militant péquiste du comté de Lévis, « je viens lui dire merci », a-t-il dit.

M. Benoît Dastous, sa femme et quatre amis, étaient venus de Plessisville, à plus de 100 kilomètres pour pouvoir se recueillir sur sa tombe. « On ne voulait pas manquer cela », a-t-il confié, rendant lui aussi hommage à l'ancien premier ministre.

D'autres plus jeunes ont voulu souligner son départ même s'ils n'avaient pas participé à la longue marche des indépendantistes des années 1960. « C'était un grand bâtisseur, je souhaite que les jeunes aient le même dynamisme », a lancé le jeune Marc Norreau, 23 ans, militant des mouvements étudiants.

Mile Lowry Wright de Toronto savait avant de quitter la Ville Reine que M. Lévesque serait exposé à Québec, son itinéraire touristique aura bifurqué vers l'Assemblée nationale hier soir, « par respect pour l'homme », a-t-elle expliqué.



C'est entre une haie d'honneur formée de policiers de la SQ que la dépouille mortelle a quitté le vieux Palais de Justice.



Le cortège qui transporte M. Lévesque vers l'aéroport de Dorval.

Pierre Foglia



Silence

Je ne ferais pas de chronique aujourd'hui. En même temps que je trouverais inconvenant de parler d'autre chose, je me sens incapable d'en parler encore.

Pour ajouter quoi? N'a-t-on pas tout dit et même un peu plus? Entre autres des choses tout à fait étonnantes sur la mort qui rend immortel. Il me semble entendre M. Lévesque dans une de ses répliques préférées: «*Écoutez un peu là, faudrait pas charrier non plus...*»

Pendant que l'homme de la rue se recueille avec une émouvante pudeur et une admirable simplicité, après quatre jours, l'hommage officiel, lui, commence à se gonfler de poétiques enflures, de souvenirs à mourir debout, d'éloges ostentatoires et de chagrins télégraphiques portés en sautoir corame les parvenues portent leurs bijoux. Et je n'insisterai pas sur la conversion de ceux-là qui viennent subitement de découvrir un grand homme dans cet ennemi qu'ils haïssaient encore dimanche matin...

Je commence à soupçonner que si M. Lévesque est parti si vite c'était pour faire sienne la joke de Woody Allen parlant de sa mort: «*Je préfère ne pas être là quand ça arrivera...*»

Mais j'avais dit que je ne chroniquerais pas, et c'est déjà trop... Faites-moi la grâce de croire que cette fois, ce n'est pas de la paresse.

C'est du silence.



Le premier ministre Robert Bourassa s'est recueilli près du cercueil de M. Lévesque à son arrivée au Salon Rouge de l'Assemblée nationale.



Mme Corinne Côté-Lévesque, entourée de la sœur de l'ex-premier ministre, Mme Suzanne Amyot, et du mari de cette dernière, quitte le cortège qui conduit M. Lévesque hors de l'ancien Palais de Justice de la rue Notre-Dame.

Le solliciteur général invite les citoyens à s'impliquer dans les programmes de prévention du crime

CORRADI BERTON

■ C'est le solliciteur général du Canada, M. James Kelleher, qui a remis, hier, dans le cadre de la Semaine nationale de prévention du crime, les distinctions honorifiques accordées annuellement aux individus et aux organismes qui ont pris des initiatives efficaces pour prévenir le crime. Cette année, ces distinctions ont été accordées à l'abbé Bruno Dandenault, aumônier de la prison de Sherbrooke, à Petro-Canada, au Comité régional pour la prévention du crime de la région de Saguenay/Lac St-Jean/Chibougamau, à l'Opération Citrouille, à la compagnie Gaz métropolitain, à Lise Marchand et à Stéphane Turcotte de Radio-Canada.

Mais le solliciteur général avait d'abord demandé la collaboration de tous les citoyens du pays. «La prévention du crime, a-t-il dit, est à la fois une responsabilité individuelle et collective. Les coûts du crime sont trop élevés, à tous les niveaux, pour qu'une majorité de citoyens vivant dans une démocratie puissent décemment se désintéresser des programmes existants de prévention du crime et refuser de s'impliquer». Il a ensuite vanté les mérites respectifs des individus et des groupes qui se sont vus accorder les Prix 87 du solliciteur général.

L'abbé Bruno Dandenault travaille bénévolement depuis plusieurs années à la réinsertion sociale des ex-détenus, un aspect important de la prévention du crime. Ses réalisations sont nombreuses. Il a notamment mis sur pied au cours de la récente crise économique «le fond dépannage 140» afin d'aider les assistés sociaux de moins de 30 ans qui ne recevaient à l'époque que \$140 par mois. Cela lui a permis d'hé-

berger plus de 2000 jeunes dans le besoin.

En 1985, constatant le besoin d'augmenter le niveau de protection du personnel et des biens de la société face au vol qualifié, la direction Santé, hygiène et sécurité de Petro-Canada amorçait pour sa part la mise sur pied du programme «protection du personnel et des biens». Après une analyse détaillée des besoins spécifiques de l'entreprise et une étude comparative des programmes élaborés en la matière, Petro-Canada a produit le document «Protection du personnel et des biens». Le programme, qui est également appuyé d'un document vidéo d'une durée de 15 minutes, vise à faire prendre conscience à l'employé qu'il est le centre de la sécurité et de sa sécurité.

Formé en 1969, le Comité régional de prévention du crime du Saguenay/Lac St-Jean/Chibougamau a connu une évolution constante pour devenir le véhicule privilégié de la concertation et de l'implication en prévention du crime dans la région. Le Comité représentant au-delà de 100 organisations a développé avec le support économique d'entreprises de la région et l'appui des médias plusieurs projets en prévention du crime qui ont eu un succès retentissant.

L'Opération citrouille, lancée avec l'appui de la Police de Laval et de plusieurs compagnies et organismes, est un programme qui a été mis sur pied en 1981 afin de prévenir divers incidents déplorablement qui assombrissent traditionnellement la fête de l'Halloween. Dans le cadre de ce programme, diverses activités sont organisées pour sensibiliser les enfants, les parents et la communauté en général à certains dangers particuliers à cette fête. Les professeurs enseignent les règles

de sécurité aux enfants, les médias informent les parents et les automobilistes, les policiers s'impliquent dans des programmes de prévention.

Depuis 1985, la compagnie Gaz métropolitain contribue généreusement à la création et à la promotion d'un programme d'action communautaire pour prévenir l'enlèvement d'enfants. Dans le cadre de la présente campagne, elle a collaboré à l'impression de 100 000 brochures de 20 pages intitulées: Carnet d'identité de votre enfant.

L'abbé Bruno Dandenault (à gauche) a reçu une plaque souvenir des mains du solliciteur général du Canada, M. James Kelleher. PHOTO P.-H. TALBOT, LA PRESSE



Le ministère de l'Environnement tiendra une consultation sur la gestion des déchets

PIERRE GIGERAS

■ Le ministère québécois de l'Environnement tiendra, au début de décembre, une importante séance de consultation sur la gestion des déchets au Québec en vue de formuler, au printemps, une politique claire dans ce domaine.

Cette session qui aura lieu à Montréal les 1, 2 et 3 décembre devrait réunir 150 groupes intéressés d'une façon ou d'une autre par ce problème. On y attend notamment des représentants des grandes centrales syndicales, des associations de consommateurs, de l'Union des municipalités du Québec, de

l'Union des MRC ainsi que des porte-parole de l'industrie.

Le document de travail qui sera présenté à cette occasion par le ministère a pour but d'amener les intéressés à se pencher sur les façons d'appliquer une politique permettant à la fois de réduire le volume des déchets, de réutiliser une partie de ceux-ci (comme le verre), de procéder au recyclage (le papier) ou encore d'étudier certaines méthodes de revalorisation (le compost).

Récemment la ville de Montréal tenait elle aussi une consultation publique sur le recyclage des déchets domestiques. On sait que les municipalités de l'île de Montréal devront bientôt faire face à une pénurie de sites d'enfouissements des déchets.

Le Québec produit 7,6 millions de tonnes de déchets solides à chaque année et la plus grande partie de ces ordures est acheminée vers les dépotoirs. Les déchets municipaux (résidences et petites industries) totalisent 2,1 millions de tonnes annuellement, les déchets institutionnels (écoles, hôpitaux, etc) comptent pour 1,4 millions de tonnes alors que les déchets industriels (manufactures) et les matériaux secs de démolition représentent respectivement une masse de 1,2 millions de tonnes et de 800 000 tonnes. En 1986, l'ensemble des municipalités du Québec ont dépensé \$139 millions pour la gestion de leur déchets soit près de 3 p. cent de leur budget.

FAILLITE

D'UN MANUFACTURIER DE FOURRURES

Gérald C. Litwin, syndic et pour qui de droit

FOURRURES DE GRAND LUXE ET SUPERBE QUALITÉ OFFERTES AU PUBLIC ET AUX MARCHANDS AUX MÊMES PRIX

PENDANT 2 JOURS SEULEMENT

Aujourd'hui, de midi à 21 heures

Demain, vendredi de 10 à 21 heures

UN SEUL ENDROIT

Centre Sheraton, Montréal

Dorchester et Stanley - Salon A, niveau B

Manteaux de chat sauvage 499\$
Manteaux de renard rouge 499\$
Manteaux de coyote 499\$
Vestes en chat sauvage naturel 599\$
Manteaux en chat sauvage naturel 2 499\$
Manteaux de castor à longs poils 1 399\$
Vestes et manteaux assortis 99\$
Capes, étoles, vestes 69\$
Écharpes - cravates - vison, renard 39\$
Manteau d'ocelot (1 seul.) 4 999\$

Des centaines de chapeaux pour hommes et femmes. Vison - Castor - Renard - Chat sauvage
A partir de 79\$
Veste réversible, vison chinois 179\$
Manteaux chat-lynx 4 299\$
Manteaux renard argenté 4 299\$
Manteaux de renard gris 3 299\$
Manteaux pour hommes - loutre, castor, chat sauvage 1 899\$
Manteaux d'agneau pour hommes 399\$

Pelisses de popeline doublées de popeline 299\$
Manteaux de vison de teintes soutenues, peaux descendues 1 999\$
Manteaux de vison d'élevage canadien (peaux descendues) 2 499\$
Manteau de vison Courrèges 3 999\$
Manteaux de coyote Courrèges 1 999\$
Manteaux de popeline - doublés de vison 1 999\$
Pelisses doublées de fourrure avec col d'opposum 499\$

Visa, MasterCard, American Express

BISSELL & BISSELL LTÉE, liquidateurs

COSTUMES IMPORTÉS D'ITALIE



Seulement 395\$ le costume

100% laine, coupe exclusive, finis main, tissus griffés des plus grands noms de la mode italienne: Marzotto, Luigi Botto, Reda, Polcarpo, Zegna, etc.

Club 402 - HOMME
1227, rue de la Montagne, 3e étage, Montréal
861-3836

LIQUIDATION DES DÉMONSTRATEURS 1987



	PRIX SUGGÉRÉ	SPECIAL
LE BARON CONVERTIBLE	23995\$	18865\$
LE BARON COUPE	20523\$	16995\$
DAYTONA PACIFICA	18011\$	15960\$
SHADOW TURBO SPECIAL	16654\$	14600\$
SHADOW	11985\$	10660\$
DODGE 600 SE	18555\$	15980\$
DODGE 600	14198\$	11971\$
ARIES	11576\$	10118\$
ARIES	11467\$	10028\$
COLT	9258\$	7908\$
CARAVAN SE	21741\$	17573\$
CARAVAN LE	19323\$	16805\$
POWER RAM 4 x 4	17056\$	15200\$
DAKOTA	15876\$	13675\$

PREMIERS ARRIVES... PREMIERS CHOIX



JEAN-TALON
DODGE CHRYSLER

4070, rue Jean-Talon ouest

737-1441

Nouvelle cuisine!

Toutes les cuisines de vos rêves sous le même toit!

Grand choix de marques, de finis et de couleurs.

Nous offrons une gamme complète de produits pour rénovation domiciliaire, incluant portes, fenêtres, cuisines, revêtements et toitures.



TOUS À PRIX TRÈS COMPÉTITIFS

Propriétaires de maisons d'appartements changez vos fenêtres avec l'ALCAN PRIX SPÉCIAUX SUR DEMANDE

ALCAN

LA MAISON TAL

Nous avons notre propre équipe d'installateurs qualifiés et expérimentés.

7310, Mountain Sights

737-6152

Lundi au mercredi 8 h à 18 h
jeudi - vendredi 8 h à 21 h
samedi 10 h à 17 h

T É T E S D ' A F F I C H E

Guy Pinard



Jane Grimshaw, de l'Université Brandon, sera l'invité du département de linguistique de l'UQAM aujourd'hui à 12 h 15, au pavillon Judith-Jasmin. Pour informations: 282-4101.

Claude Thomasset, professeur au département des sciences juridiques de l'UQAM, animera le débat-midi *Sans toit ni droit, les sans-abris à Montréal* aujourd'hui à 12 h 30, au pavillon Hubert-Aquin.

Robert Giroux traitera de la chanson française lors d'une conférence présentée cet après-midi à 16 h 30, à la faculté de musique de l'Université de Montréal. Pour renseignements: 343-6479.

Soeur Rita Stang, prieure générale, présidera au lancement de *Une femme au séminaire*, de *Giselle Huot*. L'événement se déroulera cet après-midi à 17 h, à la bibliothèque du couvent Saint-Albert-le-Grand.

Christie V. McDonald, auteur de *Dispositions*, publié par les Éditions Hurtubise HMH, rencontrera ses lecteurs cet après-midi de 17 h à 19 h, à la librairie Olivieri, 3527, rue La-combe. Pour renseignements: 739-3639.

La galerie Michel-Chayer procédera cet après-midi à 17 h, au vernissage des dessins d'*Aimé Zayed*. L'exposition se poursuivra jusqu'au 26 novembre. Pour informations: 272-2751.

Jean Grégoire et Jean-Paul Tremblay, de Québec Agenda Inc., procéderont au lancement collectif d'une vingtaine d'ouvrages d'auteurs cet après-midi à 17 h, au siège social de la société Saint-Jean-Baptiste. **Claude Rodriguez**, médaillé d'or du Mondial de la publicité 1987, sera sur place.

Le confrère **Marc Laurendeau** animera un débat de pu-

blicitaires à l'occasion d'une présentation publique du film du Festival international des films publicitaires de New York, ce soir à 18 h, au Millieu.

VLB Éditeur et la Bibliothèque juive publique procéderont au lancement de *Juifs marocains à Montréal — Témoignages d'une immigration moderne*, de *Marie Berdugo-Cohen, Yolande Cohen et Joseph Lévy*, ce soir à 18 h, à la bibliothèque juive.

René le Clère, secrétaire général de la Société des écrivains canadiens, a été élu membre du Conseil d'administration de la Société héraldique du Canada.



René le Clère

Kathleen Verdon, du comité exécutif de la Ville de Montréal, **Pierre Bourque**, directeur du jardin botanique, et **Georges Brassard**, directeur du futur insectarium de Montréal, procéderont à l'ouverture de l'exposition *Les plus beaux insectes du monde* ce soir à 19 h 30, au jardin botanique.

René L'Archevêque et Jean-Pierre Deneault, administrateurs du bar *Le mélomane*, et **Norbert Valiquette** procéderont à l'inauguration du bar ce soir à 18 h.

Les auxiliaires de l'hôpital de Montréal pour enfants procéderont à la vente de cartes au profit de cet hôpital. Vendues à 50 cents l'unité, ces cartes ont ceci de particulier que les dessins retenus ont été faits par des enfants. La vente débute aujourd'hui à l'édifice Sun Life. Pour renseignements complémentaires: **Carolyn Bélec**, au 934-4400.

Le centre des arts visuels propose, jusqu'au 28 novembre, une exposition de céramiques, sculptures, dessins et peintures de **Virginia McClure**. Pour renseignements: 488-9559.

Le département de psychologie de l'Université Concordia propose, jusqu'à samedi une ex-

position de sciences psychologiques. Le tout se déroule au pavillon Henry F. Hall, 1455, boulevard de Maisonneuve ouest. L'exposition sera ouverte par une conférence d'**Eleanor MacCoby**, à 20 h 30, à la salle H-110. Pour informations: 848-4883.

Jean-Jacques Strélski, vice-président à la création chez Cossette Communication-Marketing, est fier de souligner que son agence a reçu deux médailles d'or, une d'argent et une de bronze lors du récent Festival publicitaire international de New York.

Pierrette Leclair présente, jusqu'au 15 novembre, au complexe Desjardins, une exposition de ses émaux sur cuivre. Les oeuvres d'art de Mme Leclair ont été choisies par le maire **Jean Drapeau** pour souligner le passage d'invités de marque à l'hôtel de ville pendant 20 ans. Pour renseignements: 281-1870.

L'immunologiste **Brigitte Askonas**, **George Connell**, président de l'Université de Toronto, **Sir William Douglas**, ambassadeur de la Barbade aux États-Unis, et **David Pall**, inventeur d'une technique de filtrage, ont reçu des doctorats honorifiques de l'Université McGill, lundi dernier.

Le comédien **Claude Meunier** a accepté la présidence d'honneur de la levée de fonds de **Parents anonymes du Québec Inc.**, qui se poursuivra jusqu'à la fin de décembre sous la direction de **Jocelyn Paiement**. On pourra contribuer à l'association en achetant l'oursin de peluche offert dans les marchés d'aliments Provigo. Pour informations: 288-5555.

La soirée-bénéfice annuelle de l'Institut de recherches cliniques de Montréal aura lieu demain à l'hôtel Le Reine Elizabeth. Pour renseignements: **Thérèse Gaudry**, au 842-1481, poste 335.

Yvette Laurendeau a accepté la présidence d'honneur du vernissage des peintures et des sculptures de **Jacques Duralfour** demain à 19 h 30, à la galerie Aline-Dallaire. L'exposition se poursuivra jusqu'au 29

novembre. Pour renseignements: 875-5680.

Le sanctuaire du Rosaire et de Saint-Jude, à l'angle des rues Saint-Denis et Duluth, propose un hommage à Léonard de Vinci. Le vernissage des oeuvres d'artistes contemporains demain, à 19 h, lancera les activités, qui se termineront par la célébration de l'eucharistie dimanche, à midi. Pour renseignements: 845-0285.

Le juge **Michèle Rivet** (notre photo) a succédé à **Me Louise Lepage** au poste de commissaire à la Commission de réforme du droit du Canada.



Paul Gadoury, responsable du comité d'information de la Fondation du collège de Montréal, rappelle que le dîner annuel aura lieu demain au centre Sheraton. Pour informations: 933-7397.

Tony Carocchia, conseiller en prévention du crime du district 14 du Service de la police de la CUM, informe la population de la présence des policiers du poste au centre Ikea, demain et samedi, afin d'informer le public des façons à utiliser pour prévenir le crime.

Pierrette Deslauriers, présidente de l'Association des artisans de Saint-Constant, informe les intéressés du fait que le salon régional aura lieu du 6 au 8 novembre, au Centre communautaire Sainte-Catherine.

Les visiteurs au bazar de l'organisme **Le chaînon**, demain, samedi et dimanche, au 1025, rue Bélanger est, auront peut-être l'occasion de rencontrer le comédien **Yvon Deschamps** et sa femme **Judy Richards**.

Marcel Dulude, maire de Saint-Bruno, a accepté de parer l'exposition d'aquarelles de **Roland Palmaerts**, qui se déroulera du 6 au 15 novembre au Vieux presbytère de Saint-Bru-

no. **Palmaerts** vient de remporter le premier prix toutes catégories du concours national des arts visuels.

La galerie de l'UQAM propose, du 6 au 22 novembre, une exposition d'oeuvres de 20 artistes sélectionnés parmi les diplômés par un comité formé de **Micheline Couture, Suzanne Lemerise, Giuseppe Fiore et Jacques Albert Wallot**. Pour renseignements: 282-8421.

La galerie Horace de Sherbrooke propose, du 6 au 29 novembre, une exposition des oeuvres récentes de **Christa Kotiesen**. Pour informations: 821-2326.

Le Regroupement des artisans du théâtre amateur de Montréal offre, en collaboration avec le Service des loisirs et du développement communautaire de la Ville de Montréal, des ateliers de scénographie et de mise en scène. **Geneviève Gauvreau** animera les ateliers de scénographie les 6, 7 et 14 novembre, et **Camil Laurence** fera de même pour les ateliers de mise en scène, les 7, 14 et 21 novembre. Pour informations: **Charles Normand**, au 663-0202.

Jean C. Monty, vice-président exécutif chez Bell Canada, a reçu le titre de MBA de l'année. Cet honneur lui a été conféré par l'Association des MBA du Québec.

Pierre Jeannot, pdg d'Air Canada, est heureux d'annoncer, à titre de président d'honneur, que la levée de fonds de la Maison-Théâtre a permis de recueillir \$165 900, soit 10 p.c. de plus que l'objectif visé.

Le premier ministre **Brian Mulroney** et sa femme **Mila** ont accepté de présider le Bal polonais de Montréal, qui aura lieu le samedi 30 janvier 1988 à l'hôtel Bonaventure Hilton.

Roland Bourget et **Serge Flibotte**, respectivement directeur du Service de la police de la CUM et directeur du poste 14, présideront une cérémonie spéciale organisée à la mémoire des agents **Denis Brabant** et **Claude Marineau**, morts en devoir à Saint-Laurent le 14 décembre

1962. L'événement se déroulera samedi à 11 h, au parc Beaudet.

Esther Wertheimer, une artiste canadienne de renommée internationale, présente ses sculptures les plus récentes à la galerie Dominion jusqu'à dimanche.

Le chef exécutif **Jean Derex**, de l'hôtel Le Méridien, offre, jusqu'au 10 novembre, son festival annuel de gibier à sa clientèle du Café fleuri.

Dominic J. Taddeo, directeur général et dirigeant principal du port de Montréal, a été élu président de la délégation canadienne du conseil d'administration de l'American Association of Port Authorities.



Dominic J. Taddeo

La galerie H.E.C. présente, jusqu'à lundi l'exposition **Marcel Barbeau 1946-1986: 40 ans d'exploration de la lumière**. Pour renseignements: 340-6298.

Le colloque de la sensibilisation à l'accessibilité de l'Association des personnes handicapées de la rive-sud ouest débute à 10 h samedi à la polyvalente La Magdeleine. Pour informations: 659-6519.

Les membres du Musée d'art de Joliette qui assisteront à l'assemblée annuelle samedi à 10 h, auront le plaisir de visionner l'entrevue que le **R.P. Wilfrid Corbeil**, fondateur du musée, accorda à Radio-Canada quelques années avant sa mort. Pour informations: 756-0311.

Les vitres **Libby Owens & Ford** du Canada procéderont à l'inauguration du centre de distribution de Laval samedi à midi, au 2015, avenue Francis Hughes.

A JEUDI

Le Chandelier

Quelle belle découverte!

Menu classique
Menu création

825, rue Côte Vertu
à l'ouest de l'autoroute des Laurentides
Ville Saint-Laurent
Pour réservations: 748-5800
Stationnement gratuit

UNIQUE À CANDIAC

UNE CASCADE DE CONDOMINIUMS LUXUEUX

Le Domaine de la Rivière à la Tortue

Architecture unique aux abords d'une falaise longeant la Rivière à la Tortue
Du lundi au jeudi, de 13h à 17h et 19h à 21h. Samedi et dimanche de 13h à 17h.

MAISONS CandiAC inc. 832-4441

Port Champlain, Aut. 15, dir. USA, route 132, dir. Pont Mercier, à droite au McDonald

Au Bourassa

Cuisine française et fruits de mer

VENEZ DÉGUSTER NOTRE NOUVELLE CUISINE REPAS COMPLET

Entrée au choix
Crevettes de Malaisie à la Russe
Escargots de bourgogne
Pâté de foie gras
Soupe du jour ou salade verte
Langoustines à la provençale

Surfin fait servir avec riz
Tournedos Rossini 21\$95

Brochette de filet mignon
Cognac St Jacques 17\$95

Cuisses de grenouilles à la provençale
Filet dore amandine 15\$95

Emme de veau bourguoise
Dessert et breuvage 13\$95

Musique et danse au bar - Versois

6150, boul. HENRI BOURASSA EST
MONTREAL NORD
1000 pieds à l'est de Lacordaire
322-6760 ou 325-0718
STATIONNEMENT GRATUIT

Séminaire d'information gratuit* lundi 16 novembre 14 heures

*Réservez en Contactant Denise Vanzin

MacImmeubles^{MD} 1.10

NOUVEAU

- Guide du gestionnaire plus détaillé
- Un système comptable plus complet
- Un traitement des baux plus efficace
- Un traitement des déboursés plus élaboré
- Un support réputé

DACIA Fonctionnelle... cent pour cent

DACIA '88 est arrivée!

À PARTIR DE **6395\$***

* Taxes, préparation et transport en sus

AVEC UN RABAIS DE 1000\$* * Pour une période limitée

GRATUIT

- Garantie 3 ans ou 60000 km*
- Pneus radiaux 4 saisons Michelin
- Servofreins
- Compte-tours
- Essuie-glace de lunette arrière (fam.)
- Dégivreur de lunette arrière
- Inspection aux 1000 km

Repensée en fonction de nos besoins et de nos goûts, Dacia, l'importée économique qui cache très bien son prix, nous arrive en modèle berline ou familiale. Une garantie* du constructeur de 3 ans ou 60000 km l'accompagne. Venez la voir et découvrez qu'elle offre une foule de détails bien pensés dans un décor intérieur redessiné et confortable sans parler de sa robustesse à notre climat.

Macintosh SE

"MacImmeubles...l'heure juste au moment voulu!"

La rapidité d'apprentissage du Macintosh permet des économies de temps et d'argent dès les premières semaines d'utilisation.

MICRO-BOUTIQUE

SERVICE LOCATION SEMINAIRES

Montréal
512 est, Beaubien
(514) 270-4477

Sherbrooke
2433 ouest, King
(819) 564-4644

Dacia centre ville
Auto Buni Inc. Montréal
1316, rue Notre Dame O
(514) 932-2239

Real Boucher Automobiles
McMasterville
555, boul. Laurier
(514) 467-0229

Spad Auto Inc.
Val David (819) 322-2221
J.M. Grenier Inc.
St-François des Lacs
(819) 535-2067

Lapierre Automobiles
St-Hyacinthe
16335, rue St-Thomas
(514) 774-1861

Duvernay Laval
Automobiles Marois
2405, boul. Levesque Est
(514) 381-7628

Meurtre de l'ingénieur Kounelis: le portier reconnaît l'accusé

NOUVELLES

Le jour du meurtre de l'ingénieur sexagénaire Pierre Kounelis, le portier de l'immeuble qu'habitait la victime a vu son meurtrier présumé quitter les lieux à toute vitesse entraînant par le bras le jeune fils de la victime, disparu depuis.

Le portier, Gilles Pilon, a dit à un jury d'Assises hier qu'il était de service le 19 juin dernier

quand un individu s'est présenté au 3445 de la rue Drummond pour rencontrer l'ingénieur qui était prêt à lui vendre sa vieille Jaguar blanche. Le portier a identifié l'accusé, Nasir Amecriar, 23 ans, assis dans le box des accusés, comme étant l'acheteur de la voiture. Il est accusé d'avoir abattu M. Kounelis, dont le corps à moitié recouvert d'un sac en plastique a été retrouvé dans les escaliers menant au cinquième étage. La victime habitait au onzième

étage avec sa femme, Lena, 53 ans, et leur jeune fils Jean-Pierre, 12 ans.

Ce matin-là, M. Pilon était en face de l'entrée de l'immeuble en compagnie du petit Jean-Pierre, avec lequel il s'était lié d'amitié, quand M. Amecriar est arrivé.

Jean-Pierre avait dit au portier que son père avait réussi à vendre sa voiture et que M. Amecriar viendrait remettre à l'ingénieur un chèque certifié. La veille l'ac-

cusé avait remis à M. Kounelis, en guise d'acompte, un chèque de \$6 900.

M. Pilon a dit au jury, instruit par le juge Claire Barrette-Joncas, de la Cour supérieure, que dès que l'acheteur est arrivé, Jean-Pierre est monté avec lui pour attendre son père. L'ingénieur est arrivé quelques moments plus tard et les trois ont quitté l'immeuble pour faire un tour en voiture. M. Kounelis, son fils et M. Amecriar

sont ensuite revenus sur leur pas et le portier a ouvert les portes du garage.

Quelque 45 minutes plus tard, M. Amecriar a quitté rapidement l'immeuble avec Jean-Pierre, a dit M. Pilon. Moins d'une demi-heure après, un des locataires de l'immeuble est venu aviser M. Pilon qu'il avait retrouvé un corps inanimé dans les escaliers. C'était M. Kounelis.

M. Pilon a dit à la cour qu'il

avait appelé le numéro de police-urgence (911) pour informer les policiers qu'on avait retrouvé un corps dans l'escalier de l'immeuble et on lui a répliqué de ne pas faire de plaisanterie. Il a ensuite décidé d'appeler l'administrateur de l'immeuble qui a pris quelque 40 minutes pour se rendre sur les lieux. Ce dernier a recomposé le 911 et encore une fois on lui a dit de ne pas faire de plaisanterie.

Les policiers devaient finalement arriver plus d'une heure après la découverte du corps.

POLLACK MANTEAUX

1/2
PRIX

1001 manteaux
à moitié prix

Pollack vous offre une vente
EXTRAORDINAIRE!

De superbes manteaux
dernier cri, un vaste choix
de couleurs et de styles.
Ne laissez surtout pas
passer cette vente
extraordinaire.

BOTTES DE CUIR

Cuir souple d'Italie, avec lisières de cobra, suède ou crocodile, entièrement doublées. Noir ou blanc cassé. Pointures: 6 à 9.

Régulier 135\$ à 140\$

SPÉCIAL
9999\$



GANTS DE CUIR

Cuir d'agneau européen de première qualité. Doublés en acrylique ou en laine. Choix de 8 modèles. Longueur au poignet ou plus long. Grandeurs: 6 à 8.

Prix courant 38\$
SPÉCIAL 2499\$



Pollack pour elle

Galerias d'Anjou — Carrefour Laval — Place Vertu

Faux policier coupable de crime sexuel

Presse canadienne
NIAGARA FALLS

Bradley Cunningham, qui s'était fait passer pour un agent de police afin d'obtenir les services de prostituées, a admis sa culpabilité hier sous deux accusations d'agression sexuelle.

L'homme de 28 ans connaîtra sa sentence en janvier.

Selon les témoignages entendus par la cour, à deux reprises le 16 avril, Cunningham aurait approché une prostituée et, montrant un insigne de policier, aurait dit aux filles qu'il allait les arrêter, à moins qu'elles ne se livrent à certains actes sexuels avec lui.

Or, les filles ont rapporté l'incident aux véritables policiers.

Le ministère public a par ailleurs retiré deux accusations de personification d'un agent de l'ordre et deux accusations d'extorsion.

Bonneville: procès le 11 décembre

La date du procès de Georges Bonneville, permanent syndical de la CSN, a été fixée au 11 décembre prochain. Ainsi en ont convenu hier, au Palais de justice de Longueuil, les avocats de la Couronne, Me Marcel Patenaude, et de la défense, Me Claude Mélançon.

M. Bonneville est accusé d'avoir proféré des menaces de mort à l'endroit de Bernard Lemay, propriétaire du Métro de la rue Saint-Charles, dans le Vieux Longueuil, là où un conflit de travail traîne en longueur.

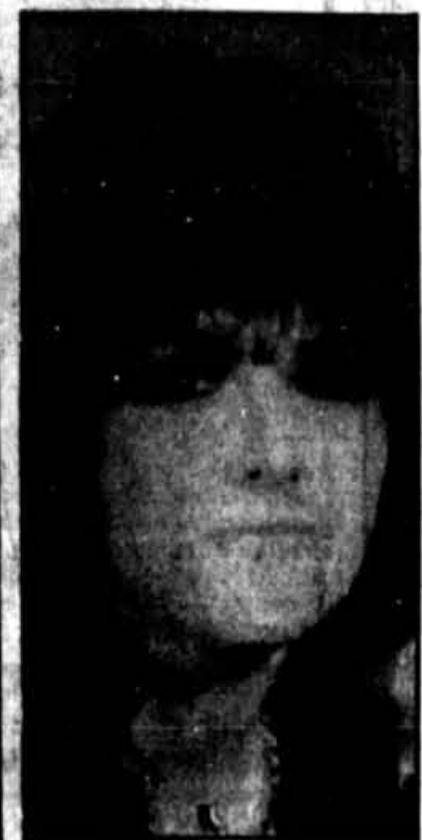
Plusieurs témoins, de part et d'autre, seront appelés à témoigner et, selon Me Mélançon, le procès devrait durer une journée complète.

Tentative de meurtre à Rosemont

Un homme de 31 ans reposait dans un état satisfaisant à l'hôpital Santa Cabrini, hier, après avoir été poignardé par deux agresseurs tôt hier dans le quartier Rosemont. L'homme, dont l'identité n'a pas été dévoilée, a été poignardé au thorax, aux jambes et aux bras, face au 6881, Première avenue dans le quartier Rosemont. L'incident est survenu vers 5h45. Les policiers du district 51 de la police de la CUM font enquête.

Jeune disparue

Les policiers du district 52 (Hochelaga-Maisonneuve) de la CUM recherchent Christianne Vézina, 15 ans, disparue le 6 octobre de son domicile du 2169, rue Cuvillier. L'adolescente mesure 1m75, pèse 65 kg, a les cheveux châtain et les yeux bruns; elle parle français. Toute information peut être communiquée aux enquêteurs (280-2652) qui la traiteront avec discrétion.



Célébrons l'Ouverture



DE DEUX NOUVEAUX MAGASINS AVEC UNE super-vente DANS TOUS NOS MAGASINS

NOUVEAU SAINT-LÉONARD

6410, rue Jean-Talon
(angle boul. Langelier)

254-3609

Ensemble de ski alpin pour experts comprenant:

1 paire de skis Dynamic VR27 Super G ou Spalding Squadra Corse Super G ou Head Racing SL ou GS 86, grandeurs 200 à 218 cm.
Choix de fixations Salomon 747, Tyrolia 490, Look 99 RS ou Marker M 46.

Prix de super-vente

199⁹⁹

SKIEZ GRATUITEMENT

Bottes	
Nordica 955	289 ⁹⁹
Salomon SX81	289 ⁹⁹
Raichle Flexon Pro	249 ⁹⁵
Skis	
Dynastar Course SL-GS	349 ⁹⁹
Head Racing SL-GS	349 ⁹⁹
Blizzard Thermo SL-GS	349 ⁹⁹
Spalding 09-SL/07-GS	199 ⁹⁹
— Sélinium	189 ⁹⁹
— Titanium	189 ⁹⁹

* 2 billets GRATUITS de remontée mécanique de jour ou de soir au CHANTECLER à l'achat d'un de ces articles.

Valeur de 40^s

LE PRÊT À PARTIR OBERSON À MEILLEURE VALEUR JAMAIS OFFERTE AU CANADA



1 ENSEMBLE DE SKI COMPLET POUR ADULTE COMPRENANT:

2 billets de remontée mécanique de jour ou de soir;
2 leçons de ski de groupe de 2 heures chacune à l'intérieur des billets de remontée de jour ou de soir à Ste-Adèle au Chantecler.

Valeur de **74^s**

- 1 paire de skis ÉLAN FAS ou KNEISSL OLYMPIC STAR **149⁹⁵**
- ou DYNASTAR MV2 **99⁹⁵**
- 1 paire de bottes TRAPPEUR **49⁹⁵**
- 1 paire de fixations LOOK 39 **25⁰⁰**
- 1 paire de bâtons FLASH **1⁹⁵**
- 1 courroie porte-bottines

Si achetés séparément valeur de **400⁰⁰**

249^{*\$}

NOUVEAU GREENFIELD PARK

999, boul. Taschereau
Centre commercial Super-Carnaval

671-0189

Ensemble de ski alpin complet pour adolescents comprenant:

1 paire de skis Spalding ou Elan Racing; 1 paire de bottes Trappeur Turbo, pointures jusqu'à 9 pour hommes ou femmes; 1 paire de fixations Look 09; 1 paire de bâtons Look.

139⁹⁵

Ensemble de ski alpin pour skieurs avancés comprenant:

1 paire de ski Fisher Team ou Spalding Sideral ou Formula; 1 paire de fixations Marker M23 ou Salomon 447.

179⁹⁵

BOTTES DE SKI ALPIN

Les bottes 86-87; NORDICA 525 entrée arrière; ALPINA 4 boucles; TRAPPEUR TURBO ou KILLY, KOFLASK 300, RAICHLÉ CONTESSA ou RE-PRO, MUNARI MX 1.

99⁹⁵

VÊTEMENTS 87 ET 88

- ELLESSE KITEX SPORTLAM WHITE STAG SKILA KEHMI COLLANI FANG GLOVES SKISS C.B. DESCENTE EDELWEISS ROSS MOBIUS SCHNEIDER JUPA PEDIGREE WELEND PANCARI FILMAR MEISTER DO-GREE ELHO SUNRISE SPORT STOP FRIMAS FERA SUN ICE COBOR ALPINE

20 à 50% de réduction

VOYEZ LA VENTE DANS NOS 10 MAGASINS

OBERSON

LAVAL 669-5123	POINTE CLAIRE 694-9257	SAINTE-JEAN 349-3725	GRANBY 375-1785	NOUVEAU SAINT-LÉONARD 254-3609
COWANSVILLE 263-0303	REPENTIGNY 581-1016	QUÉBEC 623-8368	GATINEAU 561-1376	NOUVEAU GREENFIELD PARK 671-0189

TOUTE LA MARCHANDISE N'EST PAS DISPONIBLE DANS TOUS LES MAGASINS — LES QUANTITES SONT LIMITÉES.

Le conflit des médecins résidents et internes...

AVANT LES ÉLECTIONS

“L’arbitrage obligatoire est une demande sensée, raisonnable et acceptable.”

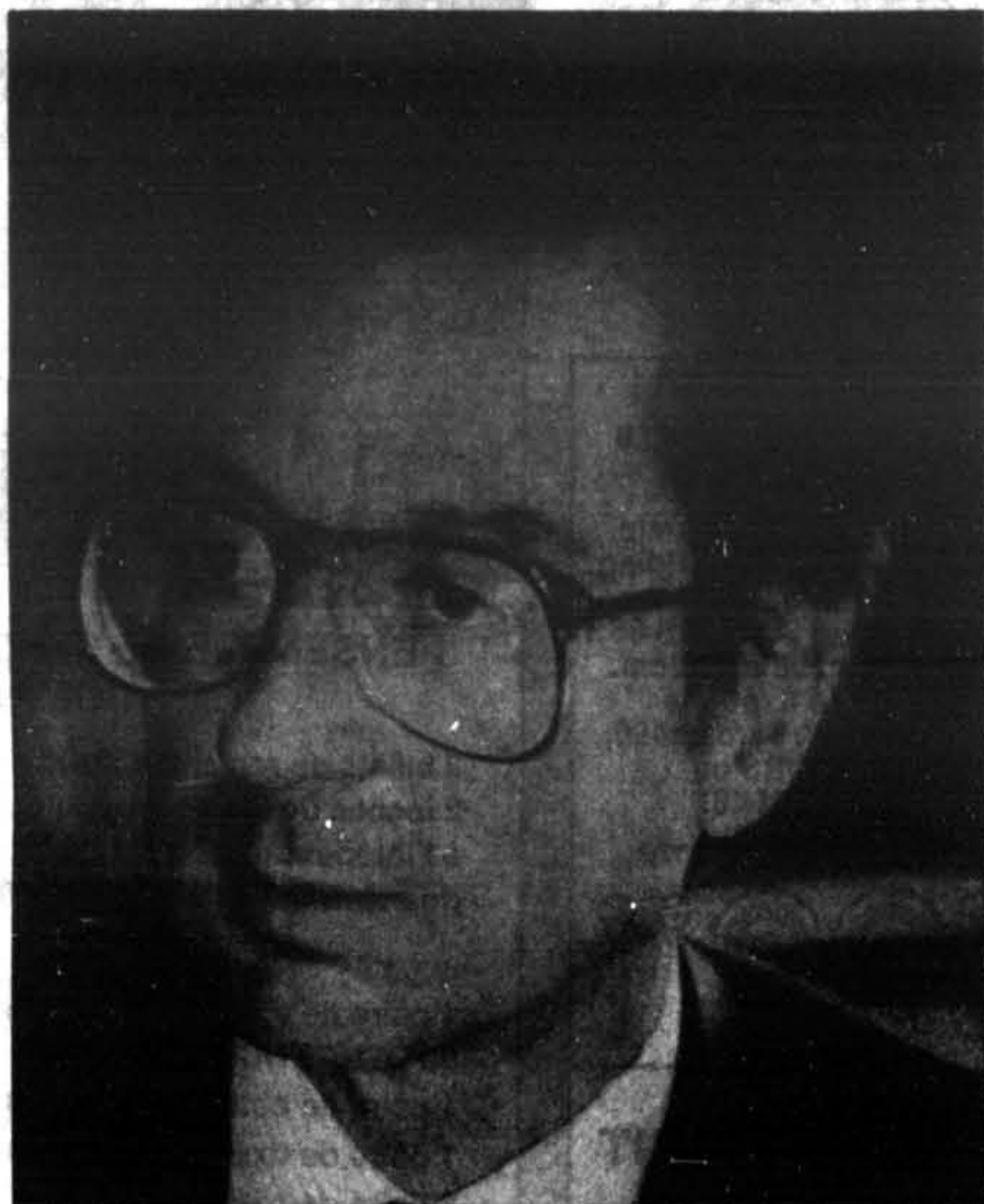
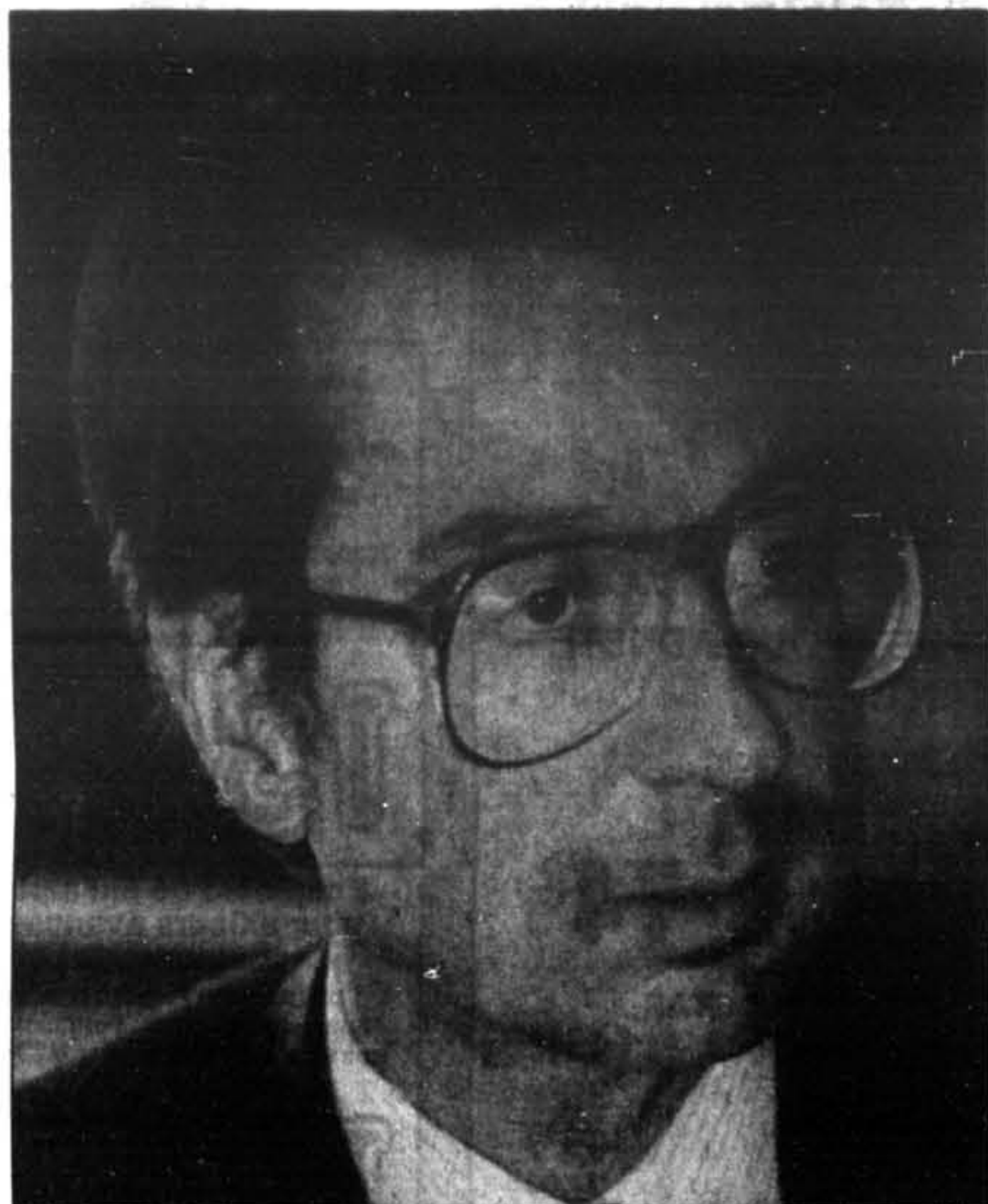
Robert Bourassa, février 1985

APRÈS LES ÉLECTIONS

“

 _____”

Robert Bourassa, novembre 1987



M. Bourassa, que vaut votre parole?

Le gouvernement hésite encore à inclure l’arbitrage obligatoire dans la convention collective des résidents et internes.

Pourtant, toutes les autres associations de médecins résidents et internes du Canada ont déjà obtenu ce mécanisme de négociation qui s’avère le meilleur moyen d’éviter la grève ou le lock-out dans les hôpitaux.

Ni les résidents et internes, ni le public ne sont intéressés à ce que le climat de travail se détériore. C’est pourquoi nous tenons à l’arbitrage obligatoire afin que nos demandes soient entendues par un arbitre impartial. Cela permettrait d’éviter, entre autres, que la santé de la population ne soit mise en danger par des médecins stressés et au bord de l’épuisement.

La FMRIQ a déjà fait des concessions majeures quant à la question de la rémunération. Mais ce qui est en jeu actuellement, c’est la qualité de vie des professionnels et la qualité des soins dispensés. **C’est dans l’intérêt de tous!**

FMRIQ

Fédération des médecins résidents
et internes du Québec

L'association des directeurs d'hôpitaux s'insurge contre le «contrôle excessif» prôné par Mme Lavoie-Roux

MARTHA GARDON

Bien que son président ait démissionné pour des questions de conflit d'intérêts et que des scandales aient éclaté dans certains établissements, l'Association provinciale des directeurs généraux des services de santé et des services sociaux affirme qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer.

Au cours d'une entrevue, hier, Mme Gisèle Graton, vice-présidente et directrice de l'association, et M. Maurice Boisvert, président par intérim, ont déclaré que ces situations constituaient des exceptions. À leur avis, il n'est pas nécessaire d'établir un «contrôle excessif», comme le propose le ministre de la Santé et des Services Sociaux, Mme Thérèse Lavoie-Roux. «Il faudrait d'abord utiliser les mesures qui existent déjà. Car, il y a des gens qui ne font pas leur job de chien de garde».

Ils s'opposent également à l'application de normes identiques dans tous les établissements. «Les dépenses du directeur d'un hôpital universitaire ne peuvent être les mêmes que celles du directeur d'un petit centre d'accueil», explique Mme Graton. Selon elle, il est peu probable que l'on réussisse à définir très clairement ce qu'est une «dépense raisonnable».

Elle pense que les directeurs sont agacés par les promesses de la ministre Lavoie-Roux de reserrer les mesures de contrôle dans leurs établissements. «Leur crédibilité a été touchée. Ils craignent maintenant de devenir de simples exécutants plutôt que des gestionnaires».

Silencieuse depuis plusieurs mois, l'association se porte à la

défense des directeurs généraux. «On blâme surtout les D.G. Ce sont eux les 'gros méchants', mais il y a une responsabilité collective. Sans faire de la délation, il faut regarder les salaires des médecins et des spécialistes», ajoute la vice-présidente. Elle reproche également à certains conseils d'administration de ne pas exercer toute la vigilance nécessaire.

Le président de l'association, M. Ronald Tellier, a dû quitter son poste parce qu'on l'accusait d'être en conflit d'intérêts. On lui

reprochait d'avoir obtenu des contrats dans le réseau grâce à sa firme de consultants. Il est toutefois demeuré directeur du centre d'accueil Cartier.

Sans commenter cette affaire, Mme Graton admet que les règles ne sont pas toujours très claires. Malgré tout, elle ne croit pas qu'il faille éliminer le double emploi pour les directeurs généraux. «Il n'y a aucune loi qui le permet. C'est au conseil d'administration d'être prudent et d'imposer des limites».

L'association se prépare à contester le projet de loi de Mme Lavoie-Roux visant à mettre fin aux abus dans le système. Même si on ignore encore le contenu de ce projet, les directeurs généraux fourbissent leurs armes.

Lorsqu'on parle du salaire de certains directeurs qui atteignent ou dépassent \$100,000, Mme Graton rétorque: «L'hôpital Royal Victoria est aussi considérable que la compagnie GM. Alors?»

Les acupuncteurs pourront contester la constitutionnalité de la loi médicale

Pressa Canadienne

Les acupuncteurs pourront contester la constitutionnalité de la Loi médicale devant les tribunaux. La Cour d'appel a en effet rejeté hier la requête de la Corporation professionnelle des médecins visant à empêcher les acupuncteurs de faire valoir l'invalidité de la loi, qui doit entrer en vigueur le 1er janvier 1988.

La corporation des médecins avait déposé une requête en irrecevabilité devant la Cour supérieure l'été dernier, pour protester contre les procédures légales entreprises par les acupuncteurs. Le 1er octobre dernier, le juge Henry Steinberg de la Cour supérieure avait rejeté cette même requête.

Les acupuncteurs pourront donc déposer leur requête en jugement déclaratoire devant la Cour supérieure, parce que la Cour d'appel a statué que le litige opposant les deux parties était «un problème sérieux et qu'il y avait urgence», a indiqué hier le président de la Fédération des acupuncteurs du Québec, M. Bernard Côté.

Selon M. Côté, la loi médicale brime les droits des individus en les empêchant de consulter le

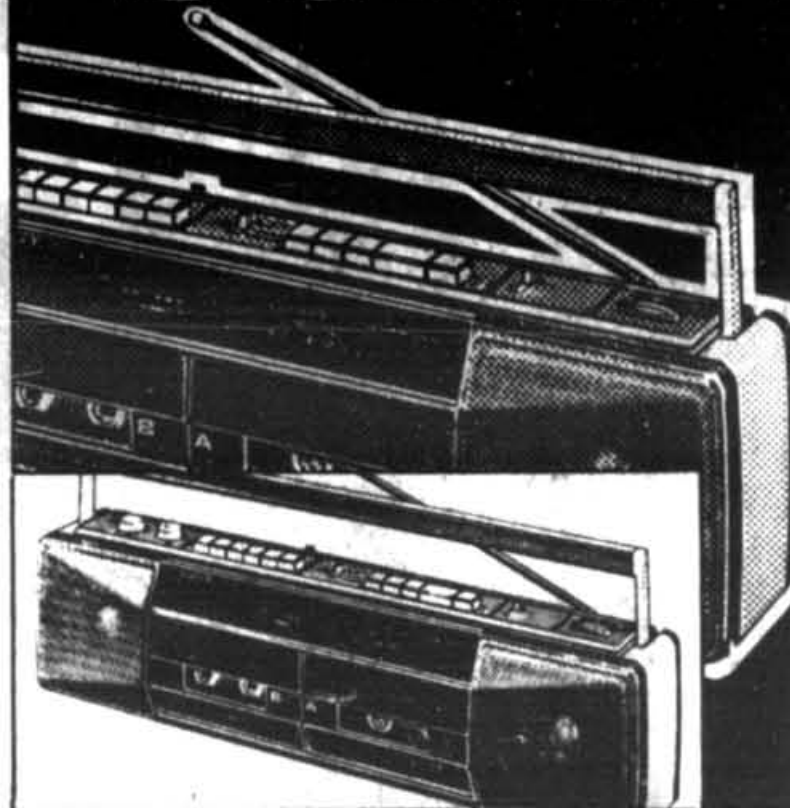
praticien de leur choix et aussi ceux des acupuncteurs qui pratiquent depuis un certain temps, en les obligeant à exiger un certificat médical de leurs patients.

Les acupuncteurs sont d'accord avec une réglementation et un contrôle de cette pratique médicale, a-t-il souligné, «mais nous trouvons que sous le prétexte de la protection du public, la corporation médicale est tombée sur l'ensemble de la profession pour l'assujettir complètement à la médecine traditionnelle».

«Il y a à peine dix ans, la Corporation des médecins poursuivait des acupuncteurs pour pratique illégale de la médecine. Lorsqu'ils se sont aperçus que l'acupuncture devenait populaire et que le public donnait son appui à la pratique, ils ont décidé de la récupérer au lieu de la combattre», a estimé M. Côté.

À partir de janvier, les patients devront obtenir un certificat de leur omnipraticien pour être soignés par un acupuncteur. M. Côté craint que certains médecins généralistes, qui sont opposés à cette pratique, ne boycottent les acupuncteurs, d'autant plus que la loi ne prévoit aucun contrôle, ni aucun recours.

Où trouve-t-on la grande qualité sonore du portatif SONY



CFS-W301 Combine AM FM stereo magnétocassette jumelé
 • doublage à haute vitesse • lecture continue
 • arrêt automatique • selecteur automatique de bandes

à **149\$**
 et où le service est compris?

Chez votre marchand **SPEC**

AUDIOTRONIC (1975) EHR.
 368 rue Ste-Catherine ouest
 Montréal 861-5451

A. FORTIN TÉLÉVISION INC.
 47 rue Fleury ouest
 Montréal 381-9261

ATELIERS ÉLECTRONIQUES
 BROSSEAU INC.
 3256 rue Grande Allée
 St-Hubert 678-3430

MAGIC TOUCH LA TOUCHE MAGIQUE
 5343 Queen Mary
 Montréal 481-2782

TV & ÉLECTRONIQUE COUTU
 6394 rue St-Hubert
 Montréal 273-9121

ÉLECTRONIQUE MAMBO INC.
 400 boul. Cartier
 Laval 663-2351

CENTRE A.T. VIDÉO INC.
 5559 boul. Léger
 Montréal-Nord 321-5159

DUMOULIN ÉLECTRONIQUE
 8390 St-Hubert
 (sud de Métropolitain)
 388-4777/388-1122

DUBÉ ÉLECTRONIQUE INC.
 2179 rue Des Ormeaux
 Montréal 352-2130

SPEC
 ELECTRONIQUE

80 marchands - service compris!

La Collection

49¢*

OBTENEZ 1 DES 8 NAPPERONS PRATIQUES POUR SEULEMENT

avec 2 pleins de carburant (min. 25 L ch.) par napperon

Le complément indispensable de toute table bien servie. Ces magnifiques napperons de la Collection Shell et ajoutent une touche de raffinement à votre repas.

* Les huit napperons sont offerts gratuitement avec l'achat de 2 pleins de carburant Shell (min. 25 L ch.) par napperon. Offre limitée aux clients Shell. * Composition: 100% polyester. * Dimensions: 44,5 cm x 44,5 cm. * Poids: 10 g.

Liquidation

99¢* Chacun (Taxe prov. en sus)

99¢ l'ensemble bol & assiette

99¢ l'assiette creuse

Des placements sûrs. Des rendements élevés.

Le Trust Royal vous propose des investissements du plus haut intérêt!

7,35%

Le compte d'épargne-Bons du Trésor**

Pour tous les soldes de 5 000 \$ et plus, le compte d'épargne-Bons du Trésor du Trust Royal produit des intérêts plus élevés que les dépôts à terme de trois mois** offerts par les principales banques, sans pour autant immobiliser vos fonds.

*Taux en vigueur pour les soldes de 60 000 \$ et plus en date du 30 octobre 1987.

**Selon une étude des taux offerts par les principales banques à charte en date du 30 octobre 1987.

†Taux sujets à changement sans préavis.

Les Obligations d'épargne du Canada

VENDU COMPLÈTEMENT

10,5%

Les dépôts à terme ou CPG**

Le Trust Royal propose une variété de certificats de placement garantis qui peuvent être adaptés à vos besoins; les durées varient entre 30 jours et cinq ans et les intérêts peuvent être versés mensuellement, semestriellement ou annuellement ou encore, être composés annuellement.

Le Trust Royal offre également une prime de 0,25% sur certains CPG, aux personnes âgées de 60 ans et plus, sur certains soldes plus élevés ou aux organismes de bienfaisance.

Le Trust Royal vous donne un meilleur moyen de protéger votre capital et d'obtenir les taux d'intérêt élevés auxquels vous vous attendez.

*Taux pour un CPG de cinq ans, à intérêts versés annuellement, avec taux de prime en vigueur en date du 30 octobre 1987.

†Taux sujets à changement sans préavis.

11,56%

Le CPG diversifié

Le Trust Royal annonce ce moyen nouveau et sans équivalent d'obtenir des taux d'intérêt potentiellement supérieurs à ceux des CPG.

Le CPG diversifié suppose un placement minimum de 10 000 \$ pour une durée qui peut varier entre un et cinq ans. Votre dépôt est placé à 75% dans un CPG à intérêts élevés et à 25% dans le Fonds de titres hypothécaires du Trust Royal, le plus important au Canada. Puisque ce fonds rapporte habituellement des intérêts supérieurs à ceux du CPG, l'investisseur peut obtenir un meilleur rendement d'un CPG diversifié que d'un CPG ordinaire.

Et la garantie unique au Trust Royal vous assure que le rendement total de la partie investie dans le Fonds de titres hypothécaires sera au moins égal à votre placement original dans ce fonds.

Vous pouvez donc obtenir des rendements potentiellement plus élevés sans les risques habituels d'un fonds commun de placement.

*Ce taux représente le rendement annuel moyen que vous auriez obtenu pour un CPG diversifié de deux ans venant à échéance entre janvier 1983 et septembre 1987. Le taux comparable pour un CPG ordinaire aurait été de 11,38%.

16,76%

Le Placement garanti sur l'indice boursier

Une nouvelle formule du Trust Royal, qui permet aux investisseurs de profiter des fluctuations des différents marchés sans risquer leur capital.

Le PGIB exige un placement minimum de 1 000 \$, pour une période de six mois. Vous choisissez la formule de versement d'intérêt qui vous laisse profiter, selon vos prévisions, des marchés haussiers ou baissiers.

Vous pouvez baser vos rendements sur l'indice Toronto 35, le marché boursier de New York ou le prix de l'or.

Quelle que soit la formule de PGIB pour laquelle vous optez, votre capital est toujours garanti.

Vous n'en avez peut-être jamais entendu parler. C'est qu'on ne l'avait encore jamais offert. Informez-vous au sujet du PGIB, disponible au Trust Royal seulement.

*Taux calculé selon le taux annuel moyen que vous auriez obtenu pour un PGIB basé sur la hausse de l'indice Toronto 35 à n'importe quel moment entre janvier et septembre 1987.

Aucune banque ou société de fiducie ne peut rivaliser avec la gamme de formules de placements à intérêts élevés du Trust Royal.

Le Trust Royal vous offre de nouveaux moyens de mettre à profit votre argent, à peu de risques. Votre capital est protégé

et il est probable que vous obtiendrez de meilleurs rendements au Trust Royal qu'ailleurs.

Présentez-vous à n'importe quelle succursale du Trust Royal ou composez sans frais le 1 800 387-1610, et demandez à parler à l'un de nos experts en placements. Il vous aidera à

choisir le placement qui répond le mieux à vos besoins car, au Trust Royal, nous prenons vos intérêts à coeur.

TRUST ROYAL

Là où les conseils ont priorité.

Rendez-vous à la succursale du Trust Royal la plus proche

ANJOU
7999, boul. les Galeries d'Anjou
353-5882
BEACONSFIELD
42-D, boul. St-Charles
694-2014
BROSSARD
2150, boul. Lapinière
465-9780

CHATEAUGUAY
226A, boul. d'Anjou
691-2500
DORVAL
280 av. Dorval
636-4740
DUVERNAY
3131, boul. de la Concorde
661-8110

LA SALLE
Carrefour Angrignon
364-2351
LAVAL
3035, boul. Le Carrefour
687-8880
MONTREAL
1155, rue Sherbrooke ouest
288-8282

4945, rue Sherbrooke ouest
487-2600
630, boul. Dorchester ouest
876-7606
6955, rue St-Hubert
270-1137
5285, chemin Queen Mary
487-5733

REPENTIGNY
155, rue Notre-Dame
581-7252
ST-BRUNO
195, boul. Les Promenades
653-8959
SHERBROOKE
25, rue Wellington nord
569-9371

Carrefour de l'Estrie
3050, boul. de Portland
821-4541
MONT-ROYAL
1301, chemin Canora
731-6869
WESTMOUNT
4145, rue Sherbrooke ouest
876-2505

Les riches retraites aux députés et policiers plutôt qu'aux fonctionnaires ou enseignants

MONTRÉAL (Média) de la Presse Canadienne QUÉBEC

■ Pour toucher une pension généreuse à sa retraite, il est préférable de devenir député, juge ou policier provincial plutôt que fonctionnaire ou enseignant.

Le dernier rapport annuel de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA) révèle en effet que les 103 juges retraités touchent de la Commission une pension annuelle moyenne de \$39 200 et que les 156 anciens membres de l'Assemblée nationale admissibles à la pension touchent annuellement \$28 000 en moyenne.

Quant aux membres de la Sûreté du Québec à la retraite, ils touchent en moyenne \$22 375 par année.

Mais les 14 000 ex-fonctionnaires retraités ne touchent en moyenne que des prestations annuelles de \$10 200 et les 16 900 enseignants, de \$14 200.

Les pensions totales versées par la Commission en 1986 dépassaient \$526 millions.

La CARRA administre les régimes de pension des retraités du secteur public et conseille le gouvernement en matière d'avantages sociaux à verser à ses employés.

Les juges sont admissibles à la pleine pension après 25 ans d'exercice de la charge ou à l'âge de 70 ans.

Pour les députés, ils étaient jusqu'en 1985 admissibles à la pleine pension dès leur retraite, peu importe leur âge. La loi a été modifiée et les députés ne touchent désormais la pension qu'à 60 ans ou si le cumul de leur âge et du nombre d'années de service atteint 65.

Ils touchent cependant une « prime de séparation » lorsqu'ils quittent le politique, prime qui peut atteindre jusqu'à un an de plein salaire.

Les députés sont insatisfaits toutefois de ces nouvelles conditions en vigueur depuis 1983 et ils ont créé l'été dernier un comité de trois personnes, deux anciens des leurs et un professeur d'université, pour réviser ce plan de pension.

Quant aux policiers de la Sûreté du Québec, la pleine pension leur est versée après 25 ans de service, peu importe leur âge. Ils peuvent toutefois la toucher avec une légère diminution actuarielle après 20 ans de service.

Fonctionnaires et enseignants ne sont pas aussi avantagés pour le date de leur pleine pension: ils doivent attendre 65 ans pour les hommes et 60 ans pour les femmes avant de la toucher.

Ils peuvent la prendre dès 55 ans mais doivent à ce moment avoir accumulé 32 ans de service.

Ils peuvent aussi la prendre avant l'âge limite, mais seront pénalisés par une réduction actuarielle du montant.

Dans son rapport annuel qui vient d'être déposé à l'Assemblée nationale, la Commission administrative des régimes de retraite explique que ses objectifs pour 1987 sont de poursuivre la simplification de l'administration de la vingtaine de régimes de pensions qu'elle gère.

Elle vise notamment à produire un état des prestations aux bénéficiaires qui soit plus compréhensible et plus complet, où il sera possible à chacun de savoir combien il touchera à sa retraite.

La CARRA veut aussi modifier le plus rapidement les régimes en

fonction des ententes intervenues dans les dernières négociations du secteur public.

POUR LE REPORTAGE À RENE LÉVESQUE

Prends paye par berge
dans ton berge
qui guide ta main

Prends garde au loup sous riche
pelisse de moulin
venance d'Éroule
et de croquer dans
paradis à l'aveugle
cristallin et sans fond

Aime tu soeur
dans ton être
dans l'instinct
qui attend
naissance
et chemin

Prends vie à la vie
source douce
à la langue portée

Vu vu vu
la terre m'appelle
entends mon appel
de l'herbe-déjà

CLAUDE-ALEXANDRE
QUÉBEC, 3 novembre 1987



Du fond du coeur

Pour tous ces moments de parfaite harmonie. Notre pendentif en forme de coeur pavé de diamants... Pour exprimer en beauté vos sentiments les plus profonds. Conçu dans notre atelier de joaillerie. Or 14 ct. 695\$

Uniquement chez **BIRKS**

Sept archéologues sont portés disparus en Amazonie

Agence France-Presse LIMA

■ Une expédition archéologique de sept personnes, composée notamment d'ingénieurs et de géologues, et partie à pied depuis 18 jours dans la forêt vierge du Pérou, en Amazonie, a été portée disparue.

Un responsable de la région, Elmer Silva, a indiqué que le 17 octobre l'expédition, composée

de chercheurs dont l'identité n'a pas été révélée, avait pris la direction de la localité de Vista Alegre, dans la région de l'Alto Huallaga, pour rechercher de nouvelles ruines.

Cette expédition ne devait pas se prolonger plus de dix jours et les ruines qu'elle recherchait ne se trouvaient pas à plus de 100 km, a précisé M. Silva, qui a fait appel aux autorités pour qu'elles déclenchent des recherches, notamment par avion.



Le style Longines chez BIRKS

Les Longines 1000... marquent l'ère d'un nouveau style. Montres distinguées. L'heure précise dans de superbes bijoux. Quartz suisse. Étanches. Ton or. Bracelets lézard véritable. Cadran noir ou champagne. \$575 ch.

- garantie Birks 2 ans
- gravure gratuite • certificat de remplacement gratuit de 1 pile • centres de service dans les grandes villes canadiennes • personnel qualifié

Parfaitement **BIRKS**

Visitez aujourd'hui L'événement salon de l'année

FOIRE INTERNATIONALE DE Montréal

Au Stade Olympique du 30 octobre au 8 novembre

AUJOURD'HUI À LA FOIRE INTERNATIONALE

<p>Au Salon de l'habitation de l'automne</p> <ul style="list-style-type: none"> • La maison intelligente • Le théâtre de l'habitation Habitat • Place HQ-NA <p>Les conférences au Salon de la santé et de l'alimentation</p> <ul style="list-style-type: none"> 12 h 00 Clinique d'obésité avec Dr Maurice Larocque 14 h 00 Les jeunes face à la drogue avec M. Gilles Lamoureux 15 h 00 L'anorexie et la boulimie avec Dr Pierre P. Lechner 16 h 00 Anorexia and bulimia with Dr Pierre P. Lechner 17 h 30 «Comment décaler le toxicomane en emploi» avec M. Rodrigue Dérache 19 h 00 Le Sida, maladie et phénomène avec Dr Jean Robert 20 h 30 Stress et santé mentale avec Dr Yves Lamontagne <p>Au Salon des nations et du tourisme et Salon Club Voyages</p> <ul style="list-style-type: none"> 16 h 00 Habitudes, Sandra Côté, Création CBT 17 h 00 Consorzio Moda Roma 18 h 00 John Warden 20 h 00 Consorzio Moda Roma 21 h 00 Fourures 22 h 00 «Maiting Fot» Nouveaux créateurs québécois <p>Conférences-dialogues à la Place Air Canada</p> <ul style="list-style-type: none"> 12 h 30 Crotatières (Mirabelle C.I.T.) 	<p>14 h 30 Tahiti (Exotik)</p> <p>15 h 00 Air Canada Cargo</p> <p>16 h 00 République Dominicaine (Traffic Tours Mont Royal)</p> <p>16 h 30 Service en vol (Air Canada)</p> <p>17 h 30 Air Canada Tourism</p> <p>18 h 00 Antilles françaises (Tours Mont Royal)</p> <p>19 h 30 Orient (Exotik Tours)</p> <p>Animation à la Place Air Canada</p> <ul style="list-style-type: none"> 14 h 00 «Trie Les Sances» (Cuba) 15 h 30 Orchestre GNA (Maroc) 17 h 00 Troupe Tam Tam 19 h 00 Orchestre GNA (Maroc)
---	--

Heures d'ouverture de la Foire
 lundi à vendredi: 11h à 22h00 samedi: 10h à 22h00
 dimanche 10h à 21h00
 *jeudi le 5 novembre: 11h à 21h00
Prix d'admission
 admission générale: 6\$
 étudiants et âge d'or: 5\$
 enfants (accompagné d'un adulte)
 moins de 12 ans: 2\$ moins de 6 ans gratuit
Prix spéciaux pour groupes réservation et information:
 Anne-Marie Léveillé 253-7683



Salon de l'automobile



Salon de la santé et de l'alimentation



Salon des nations et du tourisme et Salon Club Voyages

Salon de l'automobile

Pour profiter, réserver, réserver et profiter

Salon de la santé et de l'alimentation

Pour connaître toutes les ressources

Salon des nations et du tourisme et Salon Club Voyages

Pour connaître toutes les ressources

En collaboration avec

CKAC 573

La Presse

eftm 110

GRUPPO PROVEXPO

Personne ne se
PASSE DE SKI
pour seulement

325\$

avant le 8 novembre

Économisez en achetant votre passe de saison pour Le Chantecler, dans les Laurentides, avant le 8 novembre et skiez allègrement sur nos 22 pistes de ski dont 12 sont éclairées en soirée.

Les détenteurs de passes de saison du Chantecler peuvent gagner un voyage pour deux à Tignes, France, notre station de ski jumelée.

Centre officiel de ski de l'équipe nationale de ski alpin.



Le Chantecler
Ste-Adèle
Sortie 67
1 (800) 363-2470

Longueuil rapatrie sa Cour municipale

PREMIER BILAN

La ville de Longueuil a décidé de rapatrier sa Cour municipale qu'elle avait transférée en 1974 au Centre judiciaire de Longueuil. En outre, depuis 13 ans, le traitement des contraventions est effectué par le Bureau juridique du Code de la route, organisme régi par le ministère de la Justice.

Le maire Roger Ferland expliquait hier, en conférence de presse, que la ville compte ainsi récupérer une somme d'environ \$500 000. Depuis 1974, cet argent va dans les coffres du ministère. Cependant, la cour devrait créer une quinzaine d'emplois, mais elle ne sera fonctionnelle qu'à l'automne 1988.

Autre avantage de taille: le citoyen aura accès à l'administration de la justice beaucoup plus facilement, puisque la cour municipale peut siéger le soir, comme le jour, et ses procédures sont beaucoup plus simples.

« La cour aura pour effet de réduire les délais et les frustrations trop souvent ressentis, lors d'une comparution pour contravention ou sentence minime », estime le maire Ferland.

Exemple: le système actuel oblige un citoyen, désireux de contester une contravention, de perdre une demi-journée, parfois une journée complète de travail, pour se présenter devant le tribunal; l'an prochain, le citoyen pourra se présenter le soir devant

la cour municipale, sans perte de salaire.

Trois juridictions
M. Ferland croit également que la ville pourra appuyer pleinement sa réglementation municipale, tout en simplifiant les activités d'administration.

La cour exercera trois juridictions: matière pénale (application des règlements municipaux), matière civile (récupération des taxes, permis, etc.) et matière criminelle (poursuites sur déclaration sommaire).

Le maire a profité de l'occasion pour annoncer la création d'une nouvelle unité administrative sous l'appellation « Sécurité publique ». Elle sera placée sous la responsabilité du directeur de po-

lice, Pierre Robidoux, qui vient d'être nommé directeur général adjoint.

Celui-ci dirigera par intérim les services de police et d'incendie et aura la mission de mettre en place la cour municipale. Éventuellement, la ville désignera un nouveau directeur de police, ainsi qu'un nouveau directeur du service d'incendie, puisque le directeur actuel, Léon Daigneault, prend sa retraite le 13 novembre prochain.

Ainsi, l'élément déclencheur de cette décision repose sur les amendements apportés, l'été dernier, au Code de la sécurité routière, amendements qui permettent aux municipalités de conserver en totalité les frais et amendes imposés en vertu du Code.

Les
commerçants
connaissent-ils
bien les besoins
des
consommateurs?

le cours

COMMERCE

**DE
DETAIL**

répondra
à vos questions

Pour plus de renseignements
voir page F 6

HONDA

Kuno Wittmer qui a remporté 5 fois le titre de champion au Rallye du Québec a fait l'essai du modèle

4 x 4 À BLOCAGE LIMITÉ - Il nous déclare: «C'est la meilleure voiture que j'aie jamais conduite sur routes mouillées ou enneigées!»

CETTE SEMAINE SEULEMENT réduction de 800\$*

* Offre valable sur modèle 4 x 4 acheté avant le 7 novembre 1987 et livrée avant le 12 novembre 1987

Quantité limitée

16 ANS DE VENTE ET SERVICE HONDA

Honda de Sigi

1124, rue de Bleury
Montréal

879-1550



A.K.S. Honda

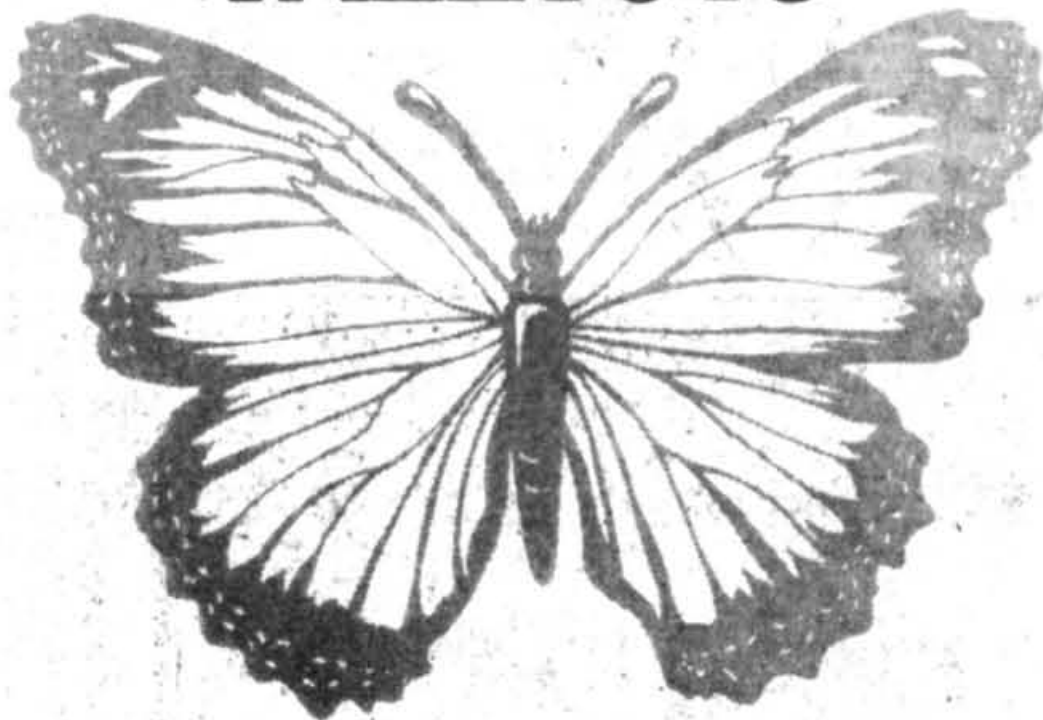
266, boul. Labelle
Ste-Rose, Laval

625-1953

LE SEUL CONCESSIONNAIRE HONDA DU CENTRE-VILLE



LES
PALETOTS



LES
CLASSIQUES

LES
NOUVEAUTÉS

LES
MATELASSÉS

LES
PLUS CHAUDS

LES
PLUS BEAUX

Un mode de vie pour elle et lui

ARMAND BOUDRIAS

6816, RUE ST-HUBERT, 273-2851 PLACE BOHAVENTURE PROMENADES ST-BRUNO PLACE QUÉBEC GALERIES DE LA CAPITALE

American Express et autres cartes de crédit bienvenues



MAINTENANT,

Vous avez un accès direct aux services municipaux, au cœur de votre quartier.

Montréal se rapproche encore davantage de ses citoyens et citoyennes. Et c'est au cœur de votre quartier qu'elle vous ouvre maintenant ses portes.

MAINTENANT,

Vous pouvez vous rendre dans l'un des bureaux ACCÈS MONTRÉAL situés dans les 13 quartiers de Montréal. Sont maintenant ouverts les bureaux des quartiers Villieray, Rosemont, Mercier, Centre, Notre-Dame-de-Grâce et Pointe-aux-Trembles. Ouvriront bientôt: Côte-des-Neiges (mi-novembre), Sud-est (fin novembre), Plateau Mont-Royal, Saint-Michel et Rivière-des-Prairies (mi-décembre), Ahuntsic (février 88), Sud-ouest (printemps 88).

Le bureau ACCÈS MONTRÉAL de votre quartier est un carrefour d'information, un centre de consultation, un relais pour vos besoins de renseignements spécialisés, un guichet pour vos transactions avec la ville, une prise en charge directe de vos demandes, un service personnalisé.

MAINTENANT,

ACCÈS MONTRÉAL vous donne des moyens simples, rapides et efficaces de communiquer avec les services de votre ville. Et, en même temps, Montréal vous donne les moyens de vous consulter pour mieux répondre à vos attentes.

Et bientôt, ACCÈS MONTRÉAL sera en mesure de vous offrir un service téléphonique amélioré.



On est plus proche de vous!

Montréal

SEULEMENT 3 JOURS ALERTES II

ATLANTIQUE IMAGE ET SON

HEURES D'OUVERTURE:
Jeudi 10 h à 21 h
Vendredi 10 h à 21 h
Samedi 9 h à 17 h

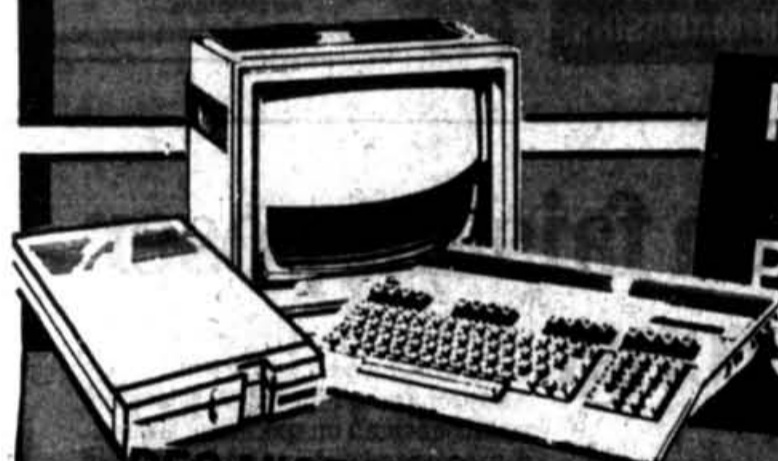
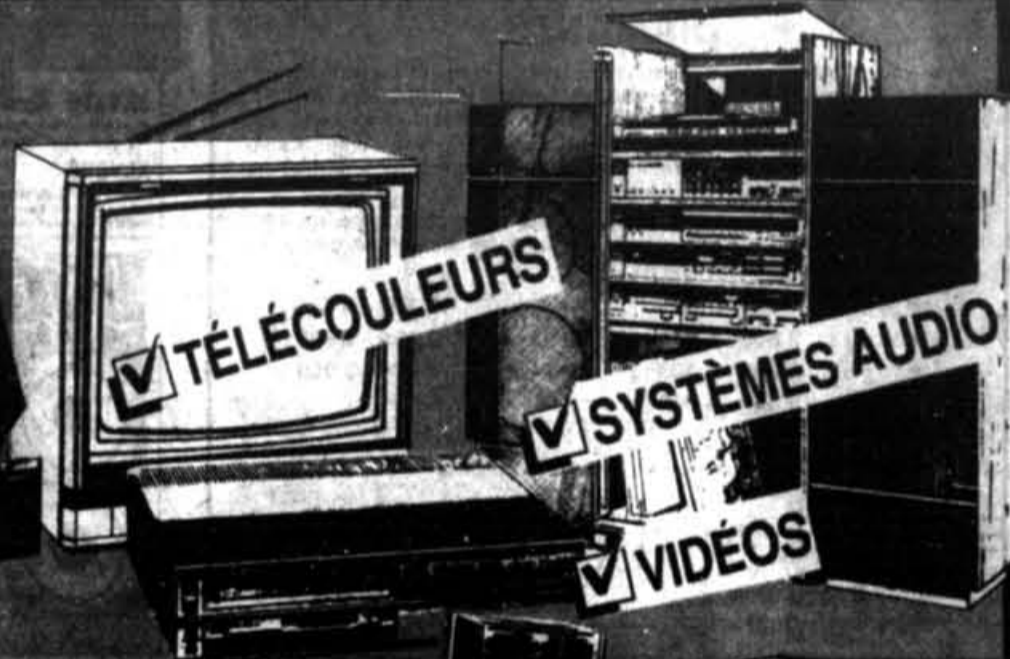
OUVRE EXCEPTIONNELLEMENT

SON IMMENSE ENTREPÔT AU PUBLIC!

AUCUN DÉPÔT - PREMIER PAIEMENT AUCUN INTÉRÊT - DANS AVANT 90 JOURS - 120 JOURS!

PROFITEZ D'ESCOMPTES
SUPER-SPECTACULAIRES
SUR DES MODELES DEBALLÉS
OU DE FIN DE LIGNES
TOUS GARANTIS!

DES
RABAIS
JAMAIS
VUS
SUR...



**PREMIER
ARRIVÉ
PREMIER
SERVI!**



HAUT
PARLEURS

BOSTON - CERWIN VEGA - JBL -
LUXMAN - FISHER - SANYO - NIKKO
KENWOOD - PIONEER - SHERWOOD
SONY - MITSUBISHI - ECT...



**TABLES
TOURNANTES**
offertes a des prix
RIDICULES!

DES MILLIERS DE
MEUBLES DE RANGEMENT
ÉLECTRONIQUE
LAISSÉS AU COÛTANT
MOINS 50%

DES MICRO-ORDINATEURS
OGIVOR - PANAMA - ATARI - AMDEK
ZENITH - EPSON - MODORE
OFFERTES A DES PRIX
TOUT DÉTERMINÉS
VENDU!

**EN BAS DU
PRIX COÛTANT!**



**VENEZ RENCONTRER
GUY LAFLEUR**
VENDREDI
entre
15 h et 16 h



VENEZ RENCONTRER

**GUY
AUBRY**



**JEAN-PAUL
CHARTRAND Jr.**

CKAC 73



**TERRY
DIMONTE**

chem
97.7 fm



OÙ?

6245

MÉTROPOLITAIN EST
SORTIE LANGELIER

328-1430

ATLANTIQUE IMAGE ET SON

VIVONS L'ÉLECTRONIQUE ENSEMBLE

Meurtre dans un Burger King

Associated Press
NORMAL, Illinois

Un drame est survenu hier dans un restaurant «Burger King» de la localité de Normal, en Illinois, au cours duquel un collègue a abattu un jeune homme de 18 ans. L'incident a aussi fait une blessée.

Selon la police locale, la fusillade est due à un différend qui opposait deux collègues. L'un d'eux avait été «passé à tabac» vendredi dernier dans le parking du restaurant et a accusé l'autre d'en être responsable. Mardi, il est entré dans le restaurant à l'heure du déjeuner et a tiré, touchant mortellement un jeune homme de 18 ans, Robert Johnson. Une serveuse de 26 ans a également été blessée.

Selon un témoin, le jeune homme est entré «et a tiré deux fois» sur Johnson. «Puis il a posé son arme sur la table, s'est assis et a attendu la police».

Bilan de l'Association des détaillants en alimentation

Presse Canadienne

La loi sur les heures d'affaires aura certes été le dossier le plus chaud de l'exercice 1986-87 pour l'Association des détaillants en alimentation du Québec.

Dans son rapport annuel, l'ADAQ rappelle la bataille juridique qu'elle a menée en 1986 et 1987 pour empêcher les plus grands marchés d'alimentation d'ouvrir leurs portes le dimanche. La Loi sur les heures d'affaires prévoit que seuls les marchés avec trois employés ou moins peuvent ouvrir leurs portes les dimanches et les soirs de semaine autres que les jeudis et vendredis.

La Cour supérieure a statué que la loi était constitutionnelle et qu'elle ne contrevient pas aux dispositions de la Charte canadienne des droits et libertés de la personne au chapitre des croyances religieuses.

L'Association des détaillants continue de se plaindre «régulièrement» au ministère de l'Industrie et du Commerce pour dénoncer les commerçants qui contreviennent à la loi.

D'autres dossiers ont aussi oc-

cupé les détaillants en alimentation tout au cours de l'exercice financier, dont la prolongation en juillet 1987 de l'entente sur la récupération des contenants à remplissage unique (cannettes). L'entente prévoit le versement au

commerçant d'une compensation de 2 cents par contenant recyclable récupéré.

Les détaillants ont également combattu — vainement — l'intention du ministère de l'Agriculture visant à obliger les commer-

cants à colorer la margarine.

Le regroupement des détaillants a aussi abordé des dossiers moins connus, entre autres celui du retard dans le remboursement des coupons-rabais par les grandes compagnies d'alimentation et

celui de la taxe fédérale sur les activités de boucherie.

L'Association des détaillants en alimentation du Québec regroupe 2.500 membres qui enregistrent un chiffre d'affaires annuel de \$5 milliards.

CENTRE HI-FI

Nous sommes le #1

En Electronique
Parce que nous offrons les meilleurs produits aux meilleurs prix

20" COULEUR
JVC TELSTAR TV II
C-1917

- Télécommande incluse
- Affichage à l'écran
- Câble et minuterie intégrés

MASTER COMMAND

499

JVC 4 TÊTES
VHS HR-D180
Video HQ
4/14

499

36 MOIS POUR PAYER
AUCUN DÉPÔT REQUIS

JVC ES-R33
Radio Digital AM/FM Cassette Auto Recharge

299

JVC VideoMovie GR-C9
CCD VHS HQ

799 **199**

JVC XLV330
Module Populaire, Système à 3 Récepteurs, accès direct

349

JVC XLV500
Le plus beau avec télécommande

599

JVC VideoMovie GR-C7
Auto Focus, 2 hauts parleurs

1599

COMPU LINK Remote Control System
DOUBLE CASSETTE DIGITAL DOLBY

1799

PLUSIEURS AUTRES ENSEMBLES EN MAGASINS

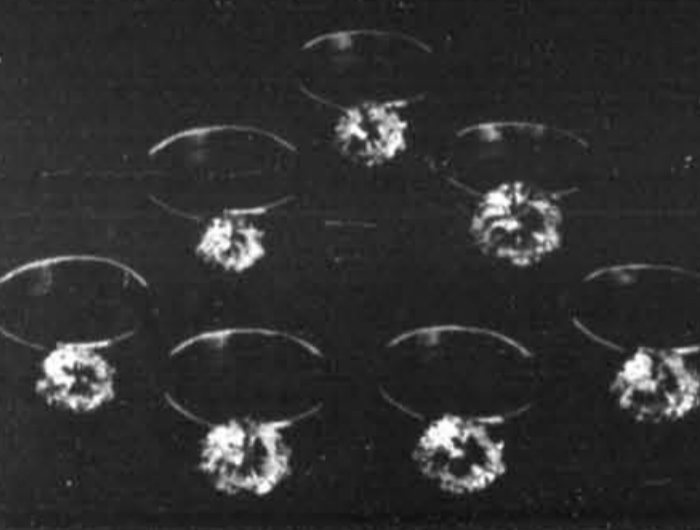
- 1 SUPER ENTREPOT MONTREAL**
10215 Boul. St. Laurent (Pres de Fleury) 387-6484
- 2 MONTREAL**
6952 Sherbrooke Est. (Près du métro Radisson) 259-3882
- 3 LAVAL**
404 Boul. des Laurentides (Pont Viau) (Face à la Pharmacie Jean Coutu) 662-1133
- 4 CHOMEDEY**
806 Cure La Belle (Près de Notre Dame) 682-1377
- 5 LONGUEUIL**
3138 Chemin Chambly (Pres de Roberval) 646-9805
- 6 WEST ISLAND**
3367 Boul. Des Sources (Plaza centenal D.D.O.) 685-4932
- 7 LA SALLE**
7794 Boul. Newman (Ville La Salle) 366-9922
- 8 PLAZA ST. HUBERT**
6260 Rue St. Hubert (près Bellechasse) (En face de Mariette Clermont) 276-4654
- 9 REPENTIGNY**
190 Notre Dame (En face de McDonalds) 581-0873
- 10 CHATEAUGUAY**
266 Boulevard D Anjou 692-0454

36 MOIS POUR PAYER
AUCUN DÉPÔT REQUIS

CRÉDIT INSTANTANÉ DISPONIBLE SUR PLACE
1ER PAIEMENT JANVIER 1988

Demandes de crédit acceptées par téléphone.
Commandes téléphoniques acceptées.

La plus belle façon de dire Je t'aime



DIAMANTS

Pour vous 1000 feux dans une pierre unique: le diamant solitaire, valeur du cœur... valeur cotée... le diamant est unique, incomparable, éternel! Lui seul capte les regards comme il capte la lumière. Pour celui qui donne, comme pour celle qui reçoit, il brille des 1000 feux du succès et de l'amour. Symbole de pureté, il évoque un sentiment inaltérable et de tout son éclat promet des lendemains de bonheur.

Au Parchemin, vous trouverez des diamants de haute qualité, de 0.01 carat jusqu'à 4 carats. Chacun étant certifié selon les normes de l'Institut de Gemmologie d'Amérique (G.I.A.).

- 30 pts 798 / 379
- 50 pts 2 800 / 1 250
- 70 pts 4 800 / 2 400
- 1 carat 9 600 / 4 800
- 1 carat 10 800 / 5 400
- 1.15 carat 3 996 / 1 998
- 1.50 carat 7 996 / 3 990

LE PARCHEMIN (JOAILLER ORFÈVRE)

le Parchemin

Mezzanine
métro Berri-deMontigny

Montréal
845-5243

Obtenez une remise comptant de 75 \$ en faisant poser votre nouveau couvre-plancher Armstrong.

Armstrong

PAYEZ SOIXANTE-QUINZE DOLLARS

DATE: 11/11/1987

NOM: Rose Carrier

ADRESSE: 9876 - Grand Boulevard
Solarianville, Canada

NUMÉRO: 03 1 003 56 21 07-06 596-5*01 0191

\$75
REMISE COMPTANT
LA POSE CA SE FÊTE!

Quelle épargne! Dans le cadre de la campagne "La pose... ça se fête!", Armstrong vous remettra 75 \$, lorsque vous confierez à un spécialiste la pose d'un couvre-plancher Armstrong choisi.

Pour obtenir la remise de 75 \$, il vous suffit de vous rendre chez un détaillant

Armstrong participant, entre le 7 et le 28 novembre 1987, et d'acheter au moins 15 verges carrées d'un magnifique couvre-plancher Designer

Solarian ou Designer Solarian II.

Après la pose de votre couvre-plancher, nous vous ferons parvenir un chèque de 75 \$! Rien de plus simple... il faut toutefois vous dépêcher! Pour obtenir plus de renseignements à ce sujet, rendez-vous sans tarder chez votre détaillant Armstrong participant, entre le 7 et le 28 novembre 1987.

Armstrong

Obtenez tous les détails chez votre détaillant Armstrong inscrit ci-dessous.

Montréal
J.M. Vallières Inc.
6245 boulevard Monk
Milton Tapis & Tapis
3424 ave du Parc
Milton Tapis & Tapis
15 est rue Bernard

Nine Floor and Wall Coy Inc
4010 Sherbrooke ouest
Rene Drapeau Tapis Inc.
2492 boulevard Henri-Bourassa
Bozell Decor Ltd.
453 Beaconsfield Boulevard
Robert Tapis & Protéris Enrg.
4577 boulevard St-Laurent

Roy & Fils Limitée
3399 boulevard Crémazie est
Beaconsfield
Bozell Decor Ltd.
453 Beaconsfield Boulevard
GDL Flooring Etc.
56 Woodland Avenue

Bélouel
Ceramicat Etc.
615 boulevard Sir Withold-Laurier
Dorion
P.E. Felt et Fils Inc.
70 boulevard Harwood

Tapis R. Castonguay Inc
36 St-Charles
Joliette
Entrepôt du Tapis
380 Antonio Garretti

LaSalle
Couvre-Plancher LaSalle Inc.
1133 Shevchenko
Milton Tapis & Tapis
2019 rue Lapierre
Laval
Milton Tapis & Tapis
175 boulevard de la Concorde

Valquette Ltée
478 boulevard des Laurentides
Longueuil
Tapis Mini-Prix Inc.
859 boulevard Ste-Foy
Pierrefonds
JR Lévesque
15520 St-Croix

Repentigny
Les Tapis Jaban Inc.
231 boulevard Brin
Soré
Ceramicat Etc.
351 boulevard Fiset

St-Clet
P.E. Felt et Fils Inc.
298 boulevard Cité des Jeunes
St-Eustache
Valquette Ltée
460 Arthur Sarvel

St-Thérèse
Valquette Ltée
80 boulevard Lapelle